

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université de Limoges ;
Vu le décret GBCP.

Délibération enregistrée sous le numéro : **593/2025/DAF**
Conseil d'administration du 11 Avril 2025 :

Sujet : Délibération compte financier 2024

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

ETPT sous plafond	1634,48
ETPT hors plafond	201,68
Autorisations d'engagement	213 058 597,46 €
<i>Dont personnel</i>	<i>143 820 722,86 €</i>
<i>Dont fonctionnement</i>	<i>31 068 155,70 €</i>
<i>Dont investissement</i>	<i>38 169 718,90 €</i>
Crédits de paiement	184 607 384,55 €
<i>Dont personnel</i>	<i>143 816 658,62 €</i>
<i>Dont fonctionnement</i>	<i>39 458 983,67 €</i>
<i>Dont investissement</i>	<i>11 331 742,26 €</i>
Recettes	196 067 503,77 €
Solde budgétaire	11 460 119,22 €

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptables suivants :

Variation de trésorerie	+ 8 529 813,98 €
Résultat patrimonial	1 197 533,98 €
Capacité d'autofinancement	6 275 729,30 €
Variation de fonds de roulement	- 3 635 477,63 €

Article 3 :

Comme indiqué lors de la présentation du compte financier, le résultat de l'exercice 2023 est créditeur de 1 197 533,98 €, il constitue un « bénéfice » et il est donc inscrit au compte 120.

Il est proposé au vote des membres du Conseil d'Administration d'affecter en report à nouveau le résultat de l'exercice 2024 suivant le schéma suivant :

Compte	Libellé	Débit	Crédit
120	Résultat de l'exercice	1 197 533,98 €	
110	Report à nouveau créditeur		1 197 533,98 €

Le solde du compte de report à nouveau sera ainsi de 15 018 047,73 € en tenant compte des résultats affectés à ce compte lors des exercices antérieurs et de la comptabilisation des corrections d'erreurs.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan, l'annexe sont joints à la présente délibération.

Membres en exercice : 36
Nombre de votants : 30
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 11

Fait à Limoges, le 11 Avril 2025

Le Président de l'Université

Vincent JOLIVET



Publié au recueil des actes administratifs du mois d'Avril 2025.
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 14 Avril 2025.

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

Tableau 1
Tableau des autorisations d'emplois présenté par l'établissement | réalisations 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Exécution 2023					Budget 2024			Exécution 2024			Ecart				
Catégories d'emplois	Nature des emplois	Emplois sous plafond Etat	Emplois financés sur ressources propres	Global	(A)	(B)	(C)=(A)+(B)	Emplois sous plafond Etat	Emplois financés sur ressources propres	Global	Emplois sous plafond Etat	Emplois financés sur ressources propres	Global		
					En EIPT	En EIPT								En EIPT	En EIPT
Enseignants-Chercheurs, Enseignants	Permanents	Titulaires	744,05		744,05	745,99		745,99			738,85	0,00	738,85	-7,14	-7,14
		CDI	1,17	6,55	7,72	3,00	5,50	8,50	2,33	7,62	9,95	-0,67	2,12	1,45	
		CDD	192,69	123,71	316,40	150,81	109,30	260,11	200,06	101,85	301,91	49,25	-7,45	41,80	
Sétiotal EC-Ens			937,91	130,26	1068,17	899,80	114,80	1014,60	941,24	109,47	1050,71	41,44	-5,33	36,11	
BIATSS	Permanents	Titulaires	532,16		532,16	533,37		533,37	522,12	0,00	522,12	-11,25		-11,25	
		CDI	51,49	13,59	65,08	66,02	12,70	78,72	64,80	6,92	71,72	-1,22	-5,78	-7,00	
		CDD	89,45	71,09	160,54	108,86	81,32	190,18	106,32	85,29	191,61	-2,54	3,97	1,43	
Sétiotal BIATSS			673,10	84,68	757,78	708,25	94,02	802,27	693,24	92,21	785,45	-15,01	-1,81	-16,82	
Totaux			1611,01	214,94	1825,95	1608,05	208,82	1816,87	1634,48	201,68	1836,16	26,43	-7,14	19,29	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'ETAT			1646			Prévision 2024		1608	Plafond Etat Exécuté 2024			1634			

Tableau 2
Autorisations budgétaires | réalisations 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses						
	AE			CP		
	Réalisé N-1	Budget N	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget N	Réalisé N
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'			744,05			
Personnel	139 937 961,88 €	147 233 435,00 €	143 820 722,86 €	139 937 961,88 €	147 233 435,00 €	143 816 658,62 €
dont contributions employeur au CAS Pension	40 582 008,95 €	40 221 815,25 €	192,69 €	40 582 008,95 €	40 221 815,25 €	40 221 815,25 €
Fonctionnement	33 082 297,61 €	39 007 049,03 €	31 068 155,70 €	30 890 982,30 €	31 922 428,04 €	29 458 983,67 €
Investissement	8 853 738,25 €	44 049 152,92 €	38 169 718,90 €	12 229 622,24 €	15 499 208,87 €	11 331 742,26 €
TOTAL DES DÉPENSES	181 873 997,74 €	230 289 636,95 €	213 058 597,46 €	183 058 566,42 €	194 655 071,91 €	184 607 384,55 €
Solde budgétaire (excédent)						
			6 730 966,60	-3 217 971,45		11 460 119,22

Recettes						
	AR			RE		
	Réalisé N-1	Budget N	Réalisé N	Réalisé N-1	Budget N	Réalisé N
169 098 854,47 €	162 427 962,03 €	166 648 674,12 €	163 673 802,72 €	163 016 517,56 €	163 719 789,03 €	Recettes globalisées
140 361 683,00 €	139 568 749,00 €	140 010 721,00 €	141 068 707,00 €	139 568 749,00 €	140 010 721,00 €	Subvention pour charges de service public
214 578,98 €	310 000,00 €	300 000,00 €	214 578,98 €	310 000,00 €	300 000,00 €	Autres financements de l'Etat
1 235 162,77 €	1 288 200,00 €	1 288 199,53 €	1 235 162,77 €	1 288 200,00 €	1 288 199,53 €	Fiscalité affectée
3 883 390,53 €	2 904 725,23 €	3 432 922,27 €	3 475 020,69 €	3 123 718,75 €	3 016 625,11 €	Autres financements publics
23 404 039,19 €	18 356 287,80 €	21 616 831,32 €	17 680 333,28 €	18 727 849,81 €	19 104 243,39 €	Recettes propres
11 738 202,66 €	22 893 729,00 €	45 365 371,53 €	26 115 730,30 €	28 418 582,90 €	32 347 714,74 €	Recettes fléchées
1 696 207,64 €	965 055,00 €	1 965 947,10 €	2 575 950,01 €	1 544 736,40 €	1 508 504,00 €	Financements de l'Etat fléchés
7 030 862,83 €	19 392 064,58 €	41 068 782,32 €	15 174 347,92 €	24 031 046,33 €	28 305 619,31 €	Autres financements publics fléchés
3 011 132,19 €	2 536 609,42 €	2 330 642,11 €	8 365 432,37 €	2 842 800,17 €	2 533 591,43 €	Recettes propres fléchées
180 837 057,13 €	185 321 691,03 €	212 014 045,65 €	189 789 533,02 €	191 437 100,46 €	196 067 503,77 €	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (déficit)						

Tableau 3
Dépenses par destination et recettes par origine agréées | réalisations 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

	Dépenses de l'organisme						Total	
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement			
	AE = CP		AE	CP	AE	CP		
D1 - Dépenses Programmes 150 et 231	143 476 925,77 €	744,05 €	30 227 820,24 €	28 673 037,13 €	38 025 107,51 €	11 259 891,96 €	211 729 753,52 €	39 933 673,14 €
Formation initiale et continue								
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	38 114 230,04 €	192,69 €	1 974 199,05 €	1 776 487,17 €	658 123,00 €	708 092,46 €	40 746 552,09 €	2 484 772,32 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	31 058 366,47 €	31 058 366,47 €	2 973 612,85 €	2 927 566,06 €	858 503,22 €	739 034,46 €	34 890 682,54 €	34 724 568,99 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctoral	1 129 056,64 €	1 129 056,64 €	173 900,19 €	121 074,69 €	2 768,35 €	1 188,00 €	1 305 725,18 €	1 251 319,53 €
D105 - Bibliothèques et documentation	104 129,26 €	104 129,26 €	1 316 345,56 €	1 105 553,75 €	17 450,14 €	17 450,14 €	1 437 924,95 €	1 227 133,15 €
Recherche								
D106 - Recherche universitaire	3 418 329,44 €	3 418 329,44 €	1 113 303,56 €	1 082 448,95 €	875 372,38 €	878 407,08 €	5 407 005,38 €	5 379 185,47 €
D107 - Rech univ maths	3 270 399,12 €	3 270 399,12 €	1 625 584,96 €	1 550 066,79 €	1 256 507,33 €	1 075 648,59 €	6 152 491,41 €	5 896 114,50 €
D108 - Rech univ phys chimie	1 044 211,51 €	1 044 211,51 €	1 132 162,52 €	1 016 307,80 €	1 469 607,54 €	2 080 392,05 €	3 645 981,57 €	4 140 811,36 €
D109 - Rech univ phys nucl	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D110 - Rech univ science terre	- €	- €	58,88 €	- €	- €	- €	58,88 €	- €
D111 - Rech univ science homme	490 909,61 €	490 909,61 €	401 589,66 €	301 152,26 €	95 187,91 €	38 279,75 €	987 687,18 €	830 341,62 €
D112 - Rech univ Transvers	- €	- €	7 519,45 €	7 517,29 €	- €	10 944,00 €	7 519,45 €	18 461,29 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	20 819,49 €	20 819,49 €	24 451,67 €	18 508,21 €	- €	- €	45 271,16 €	39 327,70 €
D114 - Immobilier	22 438,79 €	22 438,79 €	8 807 364,62 €	7 432 325,64 €	30 538 095,70 €	3 471 348,88 €	39 157 899,11 €	10 826 113,31 €
D115 - Philologie et support	64 803 935,40 €	64 799 871,16 €	10 887 527,28 €	11 334 028,32 €	2 253 481,94 €	2 239 105,55 €	77 944 954,62 €	78 323 008,03 €
D2 - Etudiants	343 897,09 €	343 897,09 €	640 335,46 €	788 546,54 €	144 811,39 €	71 850,30 €	1 328 843,94 €	1 201 693,93 €
D201 - Aides directes aux étudiants	- €	- €	14 830,00 €	14 830,00 €	- €	- €	14 830,00 €	14 830,00 €
D202 - Aides indirectes	213 461,83 €	213 461,83 €	698 002,02 €	646 100,84 €	141 545,03 €	71 850,30 €	1 053 009,48 €	931 412,97 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	130 435,26 €	130 435,26 €	127 502,84 €	125 015,70 €	3 068,36 €	- €	261 004,46 €	255 450,96 €
D3 - Autres programmes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total	143 820 722,86 €	344 641,14 €	31 068 155,70 €	29 458 983,67 €	38 169 718,90 €	11 331 742,26 €	213 058 597,46 €	41 135 367,07 €

Tableau des recettes par origine (obligatoire)
Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les unités, sont propres à l'organisme.

Recettes de l'organisme									
Recettes globalisées						Recettes flechées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat flechées	Autres financements publics flechées	Recettes propres flechées	Total
Subvention pour charges de service public	140 010 721,00 €								140 010 721,00 €
Droits d'inscription					3 968 037,07 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 968 037,07 €
Formation continue, diplômes propres et VAE					2 608 604,36 €	0,00 €	0,00 €	61 326,36 €	2 669 930,74 €
Taxe d'apprentissage					1 145 855,77 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 145 855,77 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR					99 470,66 €	0,00 €	0,00 €	200 381,42 €	299 852,08 €
Valorisation					99 939,63 €	0,00 €	0,00 €	101 830,54 €	101 830,54 €
ANR investissements d'avenir				70 200,27 €		0,00 €	2 717 414,39 €	1 890,91 €	2 787 614,66 €
ANR hors investissements d'avenir				21 394,77 €		0,00 €	1 786 130,00 €	24 247,00 €	1 831 771,77 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				739 480,54 €		0,00 €	8 758 932,84 €	0,00 €	9 498 413,38 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				382 771,20 €		0,00 €	13 436 596,20 €	1 174,36 €	13 820 941,76 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		300 000,00 €		1 802 778,33 €	245 236,00 €	1 508 504,00 €	1 606 745,88 €	476 133,00 €	5 939 597,21 €
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres recettes			1 288 189,53 €	0,00 €	10 937 099,88 €	0,00 €	0,00 €	1 788 438,38 €	13 993 737,79 €
Total	140 010 721,00 €	300 000,00 €	1 288 189,53 €	3 016 625,11 €	19 104 243,39 €	1 508 504,00 €	28 305 619,31 €	2 533 591,43 €	196 067 503,77 €
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)									

NB1 : La classification du compte 105 - Fonds propres et réserves des fondations est laissée à la libre appréciation de l'établissement (financement Etat / autres financements publics / recettes propres)
NB2 : Le tableau des recettes par origine doit être annexé au tableau du solde budgétaire. La mention des comptes PGC à vocation à donner une indication sur la nature des recettes à mentionner.

Tableau 4
Équilibre financier agrégé | réalisation 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)		
	Budget 2024	Montants CF 2024
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	3 217 971 €	
dont solde budgétaire budget principal		
dont solde budgétaire Autres SACDs limitatifs (CFA SUP)		
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	6 000 €	4 925,00 €
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	3 600 000 €	3 081 690,05 €
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)	- €	397 360 343,29 €
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	6 823 971 €	400 446 958,34 €
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	545 624 818 €	152 001 831,46 €
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	1 850 776 €	12 839 929,70 €
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)		- €
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	552 448 790 €	552 448 789,80 €

Financements (couverture des besoins)		
Budget 2024	Montants CF 2024	
- €	154 932 136,70 €	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
		dont solde budgétaire budget principal
		dont solde budgétaire Autres SACDs limitatifs (CFA SUP)
6 000 €	6 510,00 €	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
3 450 000 €	5 039 850,64 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
- €	392 470 292,46 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)
3 456 000 €	552 448 789,80 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
3 367 971 €	- €	PRLELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
- €	- €	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
5 218 747 €	139 161 901,76 €	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
6 823 971 €	552 448 789,80 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers | réalisations 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Budget 2024		Réalisé 2024	
			Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements	Décaissements	Encaissements
Aide à la mobilité internationale	46711	Aide à la mobilité internationale	900 000,00 €	950 000,00 €	1 263 982,76 €	2 021 279,60 €
TVA	445	TVA	2 000 000,00 €	1 800 000,00 €	1 817 707,29 €	2 018 571,04 €
Aliénor Transfert	4731	Aliénor Transfert	744,05 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
Diverses	473*		- €	- €	396 360 343,29 €	392 470 292,46 €
TOTAL			192,69 €	3 750 000,00 €	400 442 033,34 €	397 510 143,10 €

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Situation patrimoniale agréée | réalisations 2024
Tableau 6

Compte de résultat prévisionnel

	CHARGES			PRODUITS		
	CF 2023	Budget 2024	CF 2024	CF 2023	Budget 2024	CF 2024
Personnel	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
Personnel	139 496 715,88 €	145 613 867 €	141 890 190,43 €	145 598 642,08 €	139 568 749 €	144 779 119,55 €
dont charges de pensions civiles*	43 243 981,92 €	45 140 299 €	40 221 815,29 €	1 235 162,77 €	1 288 200 €	1 288 199,53 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	48 231 582,78 €	49 672 722 €	44 154 937,20 €	9 781 503,70 €	27 164 282 €	11 454 349,60 €
				Autres subventions	32 421 397,09 €	29 720 992,93 €
				Autres produits	27 369 458 €	
TOTAL DES CHARGES (1)	187 728 298,66 €	195 286 588,78 €	186 045 127,63 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	189 036 705,64 €	187 242 661,61 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 308 406,98 €	104 100,06 €	1 197 533,98 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	195 390 689 €	187 242 661,61 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	189 036 705,64 €	195 390 688,84 €	187 242 661,61 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	189 036 705,64 €	187 242 661,61 €

* / s agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	CF 2023	Budget 2024	CF 2024
	Montants	Montants	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 308 406,98 €	104 100,06 €	1 197 533,98 €
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 617 398 €	14 000 000 €	13 158 943,73 €
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	7 702 023 €	8 000 000 €	8 080 748,41 €
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €	- €	- €
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs	5 500,00 €	- €	- €
- (C 7542) quote-part des apports	- €	- €	- €
= CAF ou IAF*	6 218 282 €	6 104 100 €	6 275 729,30 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	EMPLOIS			RESSOURCES		
	CF 2023	Budget 2024	CF 2024	CF 2023	Budget 2024	CF 2024
Insuffisance d'autofinancement*	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	- €	- €	- €	Capacité d'autofinancement*	6 218 282 €	6 104 100 €
Investissements	12 393 154 €	14 724 249 €	18 236 517,40 €	Financement de l'actif par l'Etat	1 656 768 €	436 457 €
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	4 933 447 €	2 280 422,71 €
				Autres ressources	78 590 €	6 790 536,99 €
Correction			837 149,23 €	Augmentation des dettes financières	814 495 €	91 500,00 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	12 393 154 €	14 724 249 €	19 073 666,63 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	12 887 087 €	15 438 189,00 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	493 933 €	- €	- €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	2 499 679 €	3 635 477,63 €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)							
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT							
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)							
Niveau du FONDS DE ROULEMENT				CF 2023	Budget 2024	CF 2024	Montants
				Montants	Montants	Montants	Montants
				493 933 20 €	2 499 679 €	3 635 477,63 €	
				9 185 634,76 €	868 292 €	12 165 291,61 €	
				9 679 667,96 €	3 367 971 €	8 529 813,98 €	
				23 102 714,34 €	20 603 035 €	19 467 236,71 €	
				7 769 948,06 €	6 901 656 €	19 935 239,67 €	
				30 872 662,40 €	27 504 691 €	39 402 476,38 €	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	juillet	août	sept	oct	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variations de la Trésorerie nette
ACTIVITÉS FINANCIÈRES												
Revenus financiers globaux	30 377 601,43 €	54 548 415,64 €	44 859 401,34 €	39 344 095,51 €	48 700 555,31 €	39 314 749,21 €	23 277 798,41 €	64 327 098,11 €	33 885 358,26 €	55 393 099,53 €	43 505 552,62 €	343 789 755,21 €
Revenus financiers nets	936,34 €	-	-	60 131 134,13 €	-	2 096 131,50 €	56 606 664,14 €	3 944 429,13 €	1 372 325,66 €	23 047 414,37 €	1 810 224,50 €	1 810 224,50 €
Revenus financiers bruts	744,03 €	-	-	60 131 134,13 €	-	2 096 131,50 €	56 606 664,14 €	3 944 429,13 €	1 372 325,66 €	23 047 414,37 €	1 810 224,50 €	1 810 224,50 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	1 547 272,72 €
Revenus financiers nets	132,65 €	-	-	52 599 111,41 €	-	2 471,04 €	50 590 967,41 €	2 506 001,41 €	577 938,51 €	412 715,30 €	555 555,52 €	

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées | réalisations 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées *

	Antérieures à N non dénouées	2024	2025	2026	2027
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	11 261 997,14	24 101 926,84	- 1 579 733,11	- 842 870,56
Recettes fléchées (b)					
Financements de l'État fléchés	65 728 510,63	32 347 714,74	744,05	12 984 451,62	13 765 649,28
Autres financements publics fléchés	9 858 369,81	1 508 504,00	2 247 059,00	1 600 000,00	1 602 500,00
Recettes propres fléchées	33 797 135,55	28 305 619,31	192,69	11 203 605,62	11 937 159,28
	22 073 005,27	2 533 591,43	3 313 728,00	180 846,00	225 990,00
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)					
Personnel	54 466 513,49	19 507 765,04	25 682 404,00	12 247 589,07	4 994 837,82
AE=CP	17 826 797,04	8 312 806,78	10 731 891,00	5 166 723,44	2 808 305,73
Fonctionnement et intervention					
AE	22 728 601,39	4 720 195,86	8 375 044,00	2 798 044,43	2 093 370,31
CP	20 055 989,05	4 763 461,32	7 537 539,00	2 855 974,13	2 143 532,09
Investissement					
AE	19 164 746,09	32 273 781,11	5 121 637,00	4 000 263,41	43 000,00
CP	16 583 727,40	6 431 516,94	7 412 974,00	4 224 891,50	43 000,00
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	11 261 997,14	12 839 929,70	- 25 681 659,95	736 862,55	8 770 811,46

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Auto-financement des opérations fléchées (d)		-			
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)					
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	11 261 997,14	24 101 926,84	- 1 579 733,11	- 842 870,56	7 927 940,90

A • Evolution of variations of engine

[illegible][illegible]

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmations

Opération		Nature	Prévisions		Évolution				Règles à appliquer	
			Compte AE < N	Compte NE < N	TOTAL des AE consommables	Compte CP < N	Compte CN < N	TOTAL des CP consommables	Règles à appliquer	
Exécution d'AE et de CP									Solde à réaliser	
Programme pluriannuel d'inv	Fonctionnement	9 351,17	9 351,17	0,00	9 351,17	0,00	0,00	9 351,17	2 709 566,54	
	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 527 511,28	
	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 282 920,94	
Total Programme pluriannuel d'inv		Fonctionnement	41 222 644,25	10 248 743,26	38 972 614,46	9 406 520,83	1 843 418,47	11 249 939,33	2 709 566,54	
Compte de matériel	Personnel	14 719 784,08	14 719 784,08	0,00	14 719 784,08	0,00	0,00	14 719 784,08	15 504 011,68	
	Fonctionnement	15 523 126,60	14 984 217,00	7 777 198,45	22 761 415,45	2 295 659,34	22 031 756,49	25 053 412,18	15 504 011,68	
	Fonctionnement	14 182 419,03	7 359 552,78	3 465 117,31	11 302 670,09	6 441 961,30	3 720 442,46	10 172 104,76	7 715 562,31	
Total Comptes de Matériel		Personnel	14 182 419,03	14 182 419,03	0,00	14 182 419,03	0,00	14 182 419,03	2 618 748,84	
	Fonctionnement	15 453 120,20	15 170 312,54	4 307 342,69	19 477 655,23	1 611 361,30	14 417 444,34	17 029 059,58	2 618 748,84	
	Fonctionnement	15 453 120,20	15 170 312,54	4 307 342,69	19 477 655,23	1 611 361,30	14 417 444,34	17 029 059,58	2 618 748,84	
Comptes de limitation continue		Fonctionnement	35 544 036,05	22 159 677,20	4 100 966,63	26 260 643,83	18 393 146,61	5 450 282,48	23 843 429,14	
	Fonctionnement	51 644 402,35	22 599 597,87	52 310 591,00	74 910 188,87	21 290 720,00	9 788 944,53	30 309 458,44	20 420 871,00	
Total Comptes de limitation continue		Fonctionnement	87 188 438,40	44 759 275,07	56 621 181,59	39 684 307,61	15 239 126,93	54 052 580,37	20 420 871,00	
Coûts de démarrage	Personnel	14 039 444,26	2 632 333,18	4 890 693,34	7 523 026,52	2 633 333,18	1 810 726,16	4 444 059,33	7 271 835,29	
	Fonctionnement	40 166 125,35	4 476 585,34	6 887 899,08	11 364 484,42	4 455 338,00	1 610 726,16	6 066 064,16	7 271 835,29	
Total Coûts de démarrage		Fonctionnement	54 205 570,61	7 108 918,52	11 578 592,42	7 088 671,18	2 421 452,32	9 476 120,50	7 271 835,29	
Solde total Personnel			68 152 550,97	32 722 101,51	18 376 152,79	22 527 101,51	3 816 181,45	26 333 282,96	330 627,84	
Solde total Investissement			66 528 200,13	32 002 802,60	8 664 180,78	40 666 983,38	7 279 453,35	9 829 218,45	17 108 671,80	
Solde total Investissement			62 738 492,45	30 183 031,83	8 664 180,78	38 847 212,61	6 500 479,44	9 848 979,44	16 358 458,88	
TOTAL			208 519 429,45	74 155 933,04	85 385 024,29	159 540 957,33	66 640 008,70	20 327 861,94	86 967 870,64	

Exercise : 2024

Tableau de synthèse budgétaire et comptable (réalisé)

Stocks initiaux

744.05	Niveau initial de restes à payer	Réalisé N	12 380 275,18
--------	----------------------------------	-----------	---------------

192.69	Niveau initial du fonds de roulement	23 102 714,34
3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-7 768 948,08
4	Niveau initial de la trésorerie	30 872 662,40
4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	11 261 997,14
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	19 610 665,26

5	Autorisations d'engagement	213 058 697,46
6	Résultat patrimonial	1 197 533,98
7	Capacité d'autofinancement (CAF)	6 275 729,30
8	Variation du fonds de roulement	-3 635 477,63

9	Opérations bilanciales non budgétaires	SENS	1 586,00
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+	6 610,00
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	-	-4 926,00
	Cautiommements et dépôts	+/-	0,00

10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	258 103,72
	Variation de stocks	+/-	5 299,11
	Production immobilisée	+/-	0,00
	Charges sur créances irrécouvrables	+/-	-126 701,48
	Produits divers de gestion courante	+/-	379 506,09

11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	-15 356 286,67
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-	-894 949,34
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/-	337 617,54
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-	7 445 487,79
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/-	7 352 465,98

12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		11 460 119,22
12.a	Recettes budgétaires		186 067 503,77
12.b	Crédits de paiement ouverts		184 607 384,55

13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		-2 930 306,24
----	--	--	---------------

14	Variation de la trésorerie = 12 + 13		8 528 813,98
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		12 830 929,70
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		139 161 901,76

15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13		-12 165 291,61
----	--	--	----------------

16	Restes à payer		28 451 212,91
----	----------------	--	---------------

17	Niveau final de restes à payer		41 431 488,09
----	--------------------------------	--	---------------

18	Niveau final du fonds de roulement		19 467 236,71
19	Niveau final du besoin en fonds de roulement		-19 935 238,67
20	Niveau final de la trésorerie		39 402 476,38
20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		24 101 926,84
20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		158 772 967,02

Stocks finaux

Flux de l'année

BILAN COMPTABLE
(Avant répartition)
EXERCICE 2024

Université de Limoges		Système de base BILAN COMPTABLE (Avant répartition)		Date	04.04.2025
Année 2024				Heure	17:25:26
Période 01 à 15				Page	2
ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023	
	Brut	Amortissements & dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	2 072 797,48	-1 729 545,31	343 252,17	408 569,60	
Immobilisations corporelles	359 213 019,39	-141 540 201,37	217 672 818,02	218 946 428,14	
Terrains	10 622 051,00		10 622 051,00	10 622 051,00	
Constructions	237 822 252,82	-66 202 523,39	171 619 729,43	167 781 852,30	
Installations techniques, matériels et outillage	78 328 193,11	-57 279 393,26	21 048 799,85	20 604 090,53	
Collections	69 241,59	-61 953,68	7 287,91	7 638,40	
Biens historiques et culturels					
Autres immobilisations corporelles	23 910 598,65	-17 996 331,04	5 914 267,61	5 460 698,97	
Immobilisations mises en concession					
Immobilisations corporelles en cours	8 198 685,70		8 198 685,70	14 244 531,52	
Avances et acomptes sur commandes	261 996,52		261 996,52	225 565,42	
Immobilisations reçues par leg ou donation					
Immobilisations corporelles (biens vivants)					
Immobilisations financières	288 479,00		288 479,00	10 464,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	361 574 295,87	-143 269 746,68	218 304 549,19	219 359 648,50	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks	29 797,37		29 797,37	24 498,26	
Créances	50 503 276,18	-996 373,00	49 506 903,18	46 488 497,80	
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	36 074 568,55		36 074 568,55	35 453 761,56	
Créances clients et comptes rattachés	13 165 846,81	-996 373,00	12 169 473,81	10 751 757,72	
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)					
Avances et acomptes versés sur commandes	16 067,00		16 067,00	11 264,00	
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)					
Créances sur les autres débiteurs	1 246 793,82		1 246 793,82	271 714,52	
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	312 477,77		312 477,77	469 416,45	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	50 845 551,32	-996 373,00	49 849 178,32	46 982 412,51	
TRESORERIE					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	39 415 188,09		39 415 188,09	31 114 268,24	
Autres					
TOTAL TRESORERIE	39 415 188,09		39 415 188,09	31 114 268,24	
Régularisation	28 428,22		28 428,22		
Ecart de conversion Actif					
TOTAL GENERAL	451 863 463,50	-144 266 119,68	307 597 343,82	297 222 232,65	

Université de Limoges	Systeme de base BILAN COMPTABLE (Avant répartition)		Date 04.04.2025
Année 2024			Heure 17:25:26
Période 01 à 15			Page 3
PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023	
FONDS PROPRES			
Financements reçus	202 253 337,46	207 285 231,25	
Financements de l'actif - Etat	153 627 328,54	157 774 979,14	
Financement de l'actif par des tiers	48 626 008,92	49 510 252,11	
Fonds propres des fondations			
Réserves	20 125 660,72	20 125 660,72	
Report à nouveau	13 820 513,75	12 578 243,07	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 197 533,98	1 308 406,98	
Provisions réglementées			
TOTAL FONDS PROPRES	237 397 045,91	241 303 335,26	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	374 739,99	326 086,65	
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	374 739,99	326 086,65	
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires			
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers			
Dettes financières et autres emprunts			
TOTAL DETTES FINANCIERES			
DETTES NON FINANCIERES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 534 462,57	5 999 513,35	
Dettes fiscales et sociales	6 245 440,72	6 465 777,10	
Avances et acomptes reçus	51 276 567,98	33 213 154,09	
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)			
Autres dettes non financières	4 562 854,52	8 749 740,78	
Produits constatés d'avance	1 193 520,42	1 162 909,42	
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	69 812 846,21	55 591 094,74	
TRESORERIE			
Autres éléments de trésorerie passive	12 711,71	14 052,00	
TOTAL TRESORERIE	12 711,71	14 052,00	
Comptes de régularisation			
Ecarts de conversion Passif			
TOTAL GENERAL	307 597 343,82	297 222 232,65	

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE 2024



La Président de l'Université de Limoges

Vincent JOLIVET

Université de Limoges	Système de base		Date 05.04.2025
Année 2024	COMPTE DE RESULTAT		Heure 23:15:33
Période 01 à 14			Page 2
Charges (hors taxes)	Exercice 2024	Exercice 2023	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Achats	48 309,25	73 574,70	
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	22 697 031,85	22 933 015,89	
Charges de personnel	141 890 190,43	139 496 715,88	
Salaires, traitements et rémunérations divers	85 180 471,61	83 841 966,70	
Charges sociales	56 227 742,12	55 186 256,75	
Intéressement et participation			
Autres charges de personnel	481 976,70	468 492,43	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	8 248 486,49	12 605 956,95	
Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	12 974 786,82	12 308 311,40	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	185 858 804,84	187 417 574,82	
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)			
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	185 858 804,84	187 417 574,82	
CHARGES FINANCIÈRES			
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	186 322,79	310 723,84	
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	1 197 533,98	1 308 406,98	
TOTAL CHARGES	187 242 661,61	189 036 705,64	

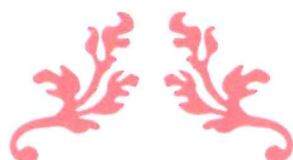
Université de Limoges	Système de base		Date 05.04.2025
Année 2024	COMPTE DE RESULTAT		Heure 23:15:33
Période 01 à 14			Page 3
Produits (hors taxes)	Exercice 2024	Exercice 2023	
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	157 519 418,68	156 615 308,55	
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	140 010 721,00	140 361 683,00	
Subventions pour charges de service public	16 222 748,15	15 018 462,78	
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	-2 250,00		
Dons et legs	1 288 199,53	1 235 162,77	
Produits de la fiscalité affectée	21 641 236,06	24 717 241,52	
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	19 192 590,90	20 632 328,13	
Ventes de biens ou prestations de services	2 443 346,05	4 080 466,16	
Autres produits de gestion	5 299,11	-1052,77	
Production stockée et immobilisée			
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public	7 945 244,84	7 216 102,09	
<i>Autres produits</i>	7 945 244,84	7 216 102,09	
Reprises du financement rattaché à un actif			
<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>			
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	187 105 899,58	188 548 652,16	
PRODUITS FINANCIERS			
<i>Produits nets sur cessions des immobilisations financières</i>			
Intérêts sur créances non immobilisées	1 174,36	2 132,39	
Gains de change	84,10		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	135 503,57	485 21,09	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	136 762,03	488 053,48	
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)			
TOTAL PRODUITS	187 242 661,61	189 036 705,64	



Université
de Limoges

Direction des Achats et des Finances
Adil RKIBI

Université de Limoges



RAPPORT DE GESTION DE L'ORDONNATEUR 2024

Conseil d'Administration du 11 Avril 2025

Préambule.....	3
I. Introduction.....	4
1. Objectifs.....	4
2. Contexte	4
II. Rappel des faits marquants de l'exercice budgétaire 2024	5
1. Le budget 2024.....	5
2. L'équilibre prévisionnel du budget 2024.....	5
3. Les états budgétaires votés en BR3	5
III. L'exécution budgétaire	8
1. Les recettes	8
A. L'exécution par enveloppe et par structure des recettes encaissées (RE)	8
B. Evolution	8
2. Les dépenses	9
A. L'exécution par structure des autorisations d'engagements (AE).....	9
B. L'exécution des AE par enveloppe.....	10
C. Evolution des taux de réalisation	10
3. L'exécution détaillée des AE par enveloppe et par structure	11
A. Le fonctionnement	11
B. L'investissement.....	12
C. La masse salariale	13
4. L'exécution détaillée des CP par enveloppe et par structure.....	14
A. Par enveloppe	14
B. Par structure.....	15
5. Le solde budgétaire	15
6. Focus sur les facteurs impactant la masse salariale	16
A. Bilan par catégorie d'emploi	16
B. Les principaux éléments de variation de la masse salariale entre 2023 et 2024	17
7. Les équilibres réels 2024.....	19
A. Le résultat patrimonial.....	19
B. La capacité d'autofinancement	20
C. La trésorerie	21
IV. Projection et orientations	22
1. Synthèse des faits marquant l'exécution budgétaire 2024.....	22
2. Projection 2025.....	23
3. Orientations à retenir	24
V. Annexes : Tableaux réglementaires suivants	25
VI. Glossaire	26

Préambule

L'université de Limoges clôture son deuxième exercice budgétaire post plan de retour à l'équilibre financier (PREF), adopté en date du 22 décembre 2017 partant de l'exercice 2018 à l'exercice 2022.

La situation financière de l'établissement s'est nettement améliorée depuis la mise en place de ce dispositif. Les comptes financiers des années 2017, 2018, et 2019 en témoignent.

Cette situation s'est néanmoins légèrement dégradée en 2020, principalement à cause de la crise sanitaire liée au COVID19 et en raison de certains processus défaillants, comme les recettes et le recouvrement, ainsi que le dérapage de la masse salariale.

Des efforts importants ont été consentis par l'ensemble de la communauté universitaire dans le but d'atteindre l'objectif visé, à savoir le retour à l'équilibre financier. La situation financière post PREF a ainsi permis à l'établissement de faire face aux incertitudes et autres évolutions conjoncturelles survenues au cours des années 2022 et 2023.

Le compte financier 2023 de l'Université de Limoges a enregistré les indicateurs financiers suivants :

- Le solde budgétaire s'élève à + 6,73 M€ ;
- Le résultat est de + 1,31 M€ ;
- Le fonds de roulement de 23,10 M€ soit 49 jours de charges décaissables ;
- Le BFR de - 7,77 M€ ;
- La trésorerie s'établissant à 30,87 M€.

Pour l'élaboration du budget 2024, la prudence restait de mise tout en desserrant la contrainte budgétaire. Les trois budgets rectificatifs (BR) de 2024 ont modifié les prévisions de ce budget initial, tenant compte à la fois des résultats enregistrés en 2023, du rythme des dépenses réalisées et des différents éléments conjoncturels qui ont fortement impacté les finances de l'université (revalorisation des grilles indiciaires, inflation, orientations budgétaires de l'état...).

Le présent rapport s'efforce de rendre compte de l'exécution budgétaire de l'année 2024 et de détailler les écarts entre le budget prévisionnel et les réalisations de cet exercice.

I. Introduction

1. Objectifs

En application de l'article 208 du décret Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP), relatif à la comptabilisation des autorisations d'engagement et des autorisations d'emplois, et de l'article 211 relatif au compte financier, l'ordonnateur de l'Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) doit établir le rapport de gestion pour l'exercice écoulé.

Ainsi, ce rapport accompagne le compte financier tout comme le rapport des commissaires aux comptes et les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret GBCP et présentés par l'agent comptable.

Le Recueil des Règles Budgétaires des Organismes précise le contenu du rapport de l'ordonnateur : il « a notamment pour objet de commenter et d'analyser, au regard de la mise en œuvre de la stratégie et des missions de l'organisme :

- *L'exécution budgétaire de l'exercice écoulé en particulier au regard de la prévision budgétaire votée en budgets initial et rectificatif(s) ;*
- *L'équilibre financier qui en résulte ;*
- *Le caractère soutenable de l'exécution budgétaire. »*

2. Contexte

Pour rappel, le budget initial 2024 a été approuvé par le Conseil d'Administration (CA) de 22 décembre 2023, puis révisé par trois budgets rectificatifs (BR1, BR2 et BR3) en juin, en septembre et en décembre 2024. Le BR3 se plaçait dans la perspective de la fin de gestion 2024 avec un objectif d'adaptation à la réalité constatée de la situation financière en termes de recettes et de dépenses et de facilitation du déploiement du nouveau système d'informations financier et comptable SIFAC+.

Le budget initial a été voté avec un solde budgétaire de -4,88 M€. L'objectif poursuivi à travers ce budget était notamment d'opérer, dans une certaine mesure, un desserrement de la contrainte budgétaire. Il fallait aussi permettre à l'établissement de tenir ses engagements auprès des financeurs : des avances avaient déjà été perçues, et nécessitaient d'engager des dépenses pour conserver les financements.

Les trois budgets rectificatifs ont permis d'améliorer la prévision de solde budgétaire 2024 (de -4,88 M€ initialement à -3,22 M€ après le BR3) :

La connaissance financière quant à la trajectoire budgétaire suivie par l'établissement s'est enrichie de l'apport du compte financier 2023 et des trois budgets rectificatifs. De plus, cette trajectoire tient compte des aléas conjoncturels (inflation, hausse des coûts des composants et matières premières) et des revalorisations salariales (hausse du SMIC, revalorisation des échelles indiciaires, application du RIPEC...). Ainsi, le fonds de roulement, gage de la capacité de l'établissement à faire face aux investissements futurs, est passé de 10,7 M€ fin 2016 à 20,60 M€ fin 2023. Comme établi dans le budget rectificatif n°3 de 2024 approuvé par le Conseil d'Administration (CA) en date du 20 décembre dernier (*cf. tableau de synthèse en dernière partie du document*).

L'année 2024 a ainsi été marquée par une forte inflation qui a impacté l'exécution budgétaire en rendant incertaine l'exécution de certains projets et en accentuant certaines dépenses non prévues initialement. De plus, les réalisations de l'exercice 2024 ont été marquées par le déploiement du nouveau système d'information budgétaire et comptable SIFAC+.

Ce rapport rappelle les faits marquants de l'exercice budgétaire 2024 (partie II), puis présente une analyse détaillée de l'exécution de ce budget (partie III), pour finir par une projection sur les orientations à retenir pour l'exercice 2025 (partie IV).

II. Rappel des faits marquants de l'exercice budgétaire 2024

1. Le budget 2024

Le CA du 20 décembre 2024 a approuvé les éléments du budget (après BR3) présentés dans le tableau suivant :

UNILIM	Prévisionnel			
	AE	CP	RE	Solde Budgétaire (RE-CP)
TOTAL	230 289 637 €	194 655 072 €	191 437 101 €	-3 217 971 €

Le budget (BI+BR) 2023 de l'université présentait un solde budgétaire prévisionnel déficitaire de - 3,22 M€ (ce solde correspond à la différence entre les prévisions de recettes encaissées et les crédits de paiement).

2. L'équilibre prévisionnel du budget 2024

Indicateurs du budget 2024	Montants
Résultat prévisionnel	104 100 €
Capacité d'autofinancement	6 104 100 €
Niveau de Fonds de roulement prévisionnel	20 603 035 €
Niveau du Besoin en fonds de roulement prévisionnel	-6 901 656 €
Niveau de Trésorerie prévisionnel	27 504 691 €

Le budget 2024 (après BR3) présentait une situation financière contractée :

- Le résultat prévisionnel était bénéficiaire de 104 k€ ;
- La CAF se situait à un très bon niveau 6,10 M€ ;
- Le budget prévisionnel prévoyait un tirage sur fonds de roulement +2,50 M€, portant le fonds de roulement prévisionnel à 20,60 M€. Avec un Besoin en Fonds de Roulement de - 6,90 M€, la prévision de trésorerie atteignait 27,50 M€.

3. Les états budgétaires votés en BR3

Pour rappel, ci-dessous les tableaux budgétaires votés en BR3 détaillant les enveloppes limitatives en termes d'autorisation d'engagements (AE), de crédits de paiement (CP) et d'autorisations de recettes (AR).

DEPENSES						
	CF 2023		Montants BI 2024		Montants BR3 2024	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	139 937 962	139 937 962	145 016 378	145 016 378	147 233 435	147 233 435
dont contributions employeur au CAS Pension	40 582 009	40 582 009	42 054 750	42 054 750	42 697 696	42 697 696
Fonctionnement	33 082 298	30 890 982	38 956 996	31 947 053	39 007 049	31 922 428
Intervention						
Investissement	8 853 738	12 229 622	14 531 771	13 508 459	44 049 153	15 499 209
TOTAL DES DEPENSES	181 873 998	183 058 566	198 505 145	190 471 890	230 289 637	194 655 072
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)		6 730 967		0		0

CF 2023	Montants BI 2024	Montants BR3 2024	
RE	RE	RE	
163 673 803	161 691 836	162 919 674	Recettes globalisées
141 068 707	138 470 883	139 568 749	Subvention pour charges de service public
214 579	150 000	310 000	Autres financements de l'Etat
1 235 163	1 000 000	1 288 200	Fiscalité affectée
3 475 021	2 464 819	3 413 950	
17 680 333	19 606 134	18 338 775	
26 115 730	23 897 175	28 517 427	Recettes fléchées
2 575 950	319 904	1 454 856	
15 174 348	21 256 887	24 347 587	
8 365 432	2 320 384	2 714 984	
189 789 533	185 589 011	191 437 101	TOTAL DES RECETTES (C)
0	4 882 879	3 217 971	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

Equilibre financier (tableau réglementaire 4 en GBCP)

Partant du solde budgétaire ci-dessus, le tableau ci-dessous montre l'impact des opérations pour compte de tiers sur la trésorerie.

BESOINS			Financements (couverture des besoins)		
	Montants BI 2024	Montants BR3 2024	Montants BI 2024	Montants BR3 2024	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	4 882 879 €	3 217 971 €	- €	- €	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	6 000 €	6 000 €	4 500 €	6 000 €	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	3 600 000 €	3 600 000 €	3 450 000 €	3 450 000 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)					Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	8 488 879 €	6 823 971 €	3 454 500 €	3 456 000 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	- €	- €	5 034 379 €	3 367 971 €	PRLELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***		1 850 776 €	1 493 610 €		dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)			3 540 769 €	5 218 747 €	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	8 488 879 €	6 823 971 €	8 488 879 €	6 823 971 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

Situation patrimoniale (tableau réglementaire 6 en GBCP)

La série des tableaux suivants met en exergue les indicateurs prévisionnels de la situation patrimoniale : le résultat, la capacité d'autofinancement (CAF), et le fonds de roulement (FR).

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants BI 2024	Montants BR3 2024	PRODUITS	Montants BI 2024	Montants BR3 2024
Personnel	143 421 198 €	145 613 867 €	Subventions de l'Etat	138 470 883 €	139 568 749 €
dont charges de pensions civiles*	44 460 571 €	45 140 299 €	Fiscalité affectée	1 000 000 €	1 288 200 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel	49 961 692 €	49 672 722 €	Autres subventions	26 192 090 €	27 164 282 €
Intervention (le cas échéant)			Autres produits	27 806 134 €	27 369 458 €
TOTAL DES CHARGES (1)	193 382 889 €	195 286 589 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	193 469 107 €	195 390 689 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	86 218 €	104 100 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	- €	- €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	193 469 107 €	195 390 689 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	193 469 107 €	195 390 689 €

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants BI 2024	Montants BR3 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	86 218 €	104 100 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 500 000 €	14 000 000 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	8 200 000 €	8 000 000 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	5 386 218 €	6 104 100 €

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants BI 2024	Montants BR3 2024	RESSOURCES	Montants BI 2024	Montants BR3 2024
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	5 386 218 €	6 104 100 €
Investissements	13 103 205 €	14 724 249 €	Financement de l'actif par l'Etat	319 904 €	436 457 €
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	4 889 084 €	4 869 517 €
			Autres ressources	556 892 €	814 495 €
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	13 103 205 €	14 724 249 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	11 152 098 €	12 224 569 €
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	- €	- €	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	1 951 107 €	2 499 679 €

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants BI 2024	Montants BR3 2024
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 1 951 107 €	- 2 499 679 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	3 083 272 €	868 292 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 5 034 379 €	- 3 367 971 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	21 151 607 €	20 603 035 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 4 686 676 €	- 6 901 656 €
Niveau de la TRESORERIE	25 838 283 €	27 504 691 €

III. L'exécution budgétaire

1. Les recettes

A. L'exécution par enveloppe et par structure des recettes encaissées (RE)

Le tableau ci-dessous permet de mettre en lumière les taux de réalisation des recettes selon l'origine des fonds et par structure.

Par origine	Prévisionnel RE	Réalisé RE	Ecart en €	Taux de réalisation RE
SCSP	139 568 749 €	140 010 721 €	441 972 €	100,32%
Etat	1 764 856 €	1 808 504 €	43 648 €	102,47%
Autres financements publics	27 761 537 €	31 129 510 €	3 367 973 €	112,13%
Fiscalité affectée	1 288 200 €	1 288 200 €	0 €	100,00%
Ressources propres	21 053 759 €	21 637 835 €	584 076 €	102,77%
TOTAL	191 437 101 €	195 874 770 €	4 437 669 €	102,32%

Par structure	Recettes encaissées 2024			
	Prévisionnel RE	Réalisé RE	Ecart en €	Taux de réalisation
UNILIM				
Composantes et services	162 329 590 €	168 033 777 €	5 704 187 €	103,51%
Recherche	16 341 784 €	15 930 727 €	-411 057 €	97,48%
Formation continue	2 313 663 €	2 407 354 €	93 691 €	104,05%
CFA	10 452 064 €	9 502 912 €	-949 152 €	90,92%
TOTAL	191 437 101 €	195 874 770 €	4 437 669 €	102,32%

Le taux global d'exécution des recettes encaissées enregistre un niveau historique, comme le montre le tableau ci-dessus.

- La recette de la SCSP a été enregistrée pour un montant supérieur aux prévisions du budget, cette réalisation est impactée par les mesures salariales (LPR, revalorisation des formations de santé) et des mesures en faveur de la santé des étudiants.
- La recette relative à la CVEC (en fiscalité affectée) est pour sa part réalisée à 100% compte tenu de la refonte du calendrier de versement en année civile.
- Le taux de réalisation global est tiré vers le haut par celui des subventions publiques (Etat : 102,47% et autres financements publics : 112,13%) et les ressources propres (102,77%).
- L'évolution favorable des financements publics (hors versements de l'Etat) est liée à la conclusion de projets antérieurs notamment sur la Recherche (perception de solde de projets CPER, FEDER...).

B. Evolution

Le niveau de réalisation des recettes encaissées (RE) depuis 2020 par origine de recettes :

	Réalisé RE 2020	Réalisé RE 2021	Réalisé RE 2022	Réalisé RE 2023	Réalisé RE 2024	Variation
SCSP	127 196 054 €	130 098 104 €	132 945 189 €	141 068 707 €	140 010 721 €	-0,75%
Etat	2 357 304 €	6 109 320 €	6 178 140 €	2 790 529 €	1 808 504 €	-35,19%
Autres financements publics	11 672 505 €	32 973 837 €	16 506 338 €	18 649 369 €	31 129 510 €	66,92%
Fiscalité affectée	1 106 232 €	767 806 €	837 844 €	1 235 163 €	1 288 200 €	4,29%
Ressources propres	10 078 926 €	17 895 353 €	24 170 614 €	26 045 766 €	21 637 835 €	-16,92%
TOTAL	152 411 021 €	187 844 421 €	180 638 125 €	189 789 533 €	195 874 770 €	3,21%

Le niveau de réalisation des recettes encaissées (RE) depuis 2020 par structure :

	Exécution des RE					Variation
	2020	2021	2022	2023	2024	
UNILIM						
<i>Composantes et services</i>	141 530 826 €	150 465 320 €	152 318 017 €	159 876 274 €	168 033 777 €	5,10%
<i>Recherche</i>	7 357 543 €	29 733 293 €	13 058 842 €	12 605 620 €	15 930 727 €	26,38%
<i>Formation continue</i>	2 082 668 €	2 679 466 €	2 895 225 €	2 419 390 €	2 407 354 €	-0,50%
<i>CFA</i>	1 439 984 €	4 966 342 €	12 366 041 €	14 888 250 €	9 502 912 €	-36,17%
TOTAL	152 411 021 €	187 844 421 €	180 638 125 €	189 789 533 €	195 874 770 €	3,21%

Le taux d'évolution des recettes encaissées depuis 2020 par origine.

	Taux de réalisation des RE				
	2020	2021	2022	2023	2024
SCSP	100,34%	101,50%	100,71%	102,92%	100,32%
Etat	67,35%	101,19%	94,70%	74,24%	102,47%
Autres financements publics	39,55%	99,42%	63,83%	87,45%	112,13%
Fiscalité affectée	81,36%	68,56%	71,86%	100,00%	100,00%
Ressources propres	51,76%	72,55%	126,50%	101,33%	102,77%
TOTAL	84,39%	97,25%	97,82%	100,37%	102,32%

De manière globale, le taux d'exécution des recettes encaissées est le plus haut enregistré historiquement par l'établissement, en outre, l'encaissement réel reste en forte augmentation :

La SCSP : la dotation 2024 prend notamment en compte le financement en année pleine de la LPR à hauteur de 105k€. Elle tient également compte des 322 k€ alloués au titre des formations santé, des 93k€ en faveur de la santé des étudiants (dont chèques psychologues). Elle tient enfin compte de l'ajustement des crédits alloués au titre de la compensation des exonérations de droits d'inscription des étudiants boursiers (- 122 k€)

Les autres financements de l'Etat et les autres financements publics réalisent des performances historiques et sont fortement impactés par la conclusion de projets antérieurs à 2024 (projets de recherche CPER, FEDER... soit 6M€) et les avances perçues pour le lancement du projet OmegaHealth (3,6 M€).

Les ressources propres connaissent une exécution croissante depuis 2021 passant de 17,90 M€ à 26,05 M€ en 2023. Pour l'exercice 2024, ces dernières s'établissent à 21,68 M€. Cette contraction est principalement le fait des impacts du déploiement de SIFAC+ qui ont ralenti le bon déroulement du processus de recettes.

2. Les dépenses

A. L'exécution par structure des autorisations d'engagements (AE)

Le niveau de réalisation des AE par structure :

Par structure	Autorisations d'engagements 2024			
	Prévisionnel	Réalisé AE	Ecart en €	Taux de réalisation
UNILIM				
<i>Composantes et services</i>	196 297 944 €	187 271 725 €	- 9 026 219 €	95,40%
<i>Recherche</i>	22 367 441 €	16 426 985 €	- 5 940 457 €	73,44%
<i>Formation continue</i>	1 754 379 €	1 326 180 €	- 428 199 €	75,59%
<i>CFA</i>	9 869 873 €	8 033 707 €	- 1 836 166 €	81,40%
Total	230 289 637 €	213 058 597 €	- 17 231 039 €	92,52%

Les taux d'exécution budgétaire sont plus élevés pour les composantes et services (95,40 %) et pour le CFA (81,40 %). Il convient toutefois de prendre en compte le volume des écarts constatés : sur les composantes-services (9,02 M€), la recherche (5,94 M€), sur le CFA il s'agit de 1,84 M€ tandis que les sommes non engagées la formation continue sont d'une importance moindre (428 k€).

Le taux d'exécution des autorisations d'engagement (92,52 %) est globalement tiré vers le haut par l'importante réalisation des composantes et services alors que celles de la Formation Continue et de la recherche en modère l'évolution.

B. L'exécution des AE par enveloppe

Le niveau de réalisation des AE par enveloppe :

	Prévisionnel	Réalisé 2024	Ecart en €	Taux de réalisation
Fonctionnement	39 007 049 €	31 068 156 €	- 7 938 893 €	79,65%
Masse salariale	147 233 435 €	143 820 723 €	- 3 412 712 €	97,68%
Investissement	44 049 153 €	38 169 719 €	- 5 879 434 €	86,65%
TOTAL AE	230 289 637 €	213 058 597 €	- 17 231 040 €	92,52%

Le taux d'exécution global est relativement élevé (92,52 %). Il n'en demeure pas moins qu'il représente un écart de -17,23 M€ partagé par les trois enveloppes fonctionnement, Masse salariale et d'investissement.

C. Evolution des taux de réalisation

Le taux global d'exécution des AE depuis 2020

	GBCP				
	2020	2021	2022	2023	2024
Budget prévisionnel	186 321 850,35 €	198 861 253,96 €	190 190 744,00 €	198 436 100,00 €	230 289 637,00 €
Budget réalisé	165 095 784,59 €	178 504 710,90 €	178 772 665,39 €	181 864 025,69 €	213 058 597,46 €
Taux d'exécution des AE	88,61%	89,76%	94,00%	91,65%	92,52%

Les taux de réalisation par enveloppe depuis 2020

Par enveloppe	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses de fonctionnement	70,80%	73,40%	84,36%	75,42%	79,65%
Dépenses de masse salariale	97,35%	97,60%	99,31%	99,20%	97,68%
Dépenses d'investissement	61,48%	75,05%	71,09%	65,52%	86,65%
Total	88,61%	89,76%	94,00%	91,65%	92,52%

Les taux d'exécution des AE se maintiennent entre 88% et 94% depuis 2020. En 2024, il est en augmentation par rapport à 2023. L'exécution des AE en valeur absolue est en augmentation de +31,19 M€.



Au global, le taux de réalisation des AE augmente, passant de 88,61% en 2020 à 92,52 % en 2024, en raison de la forte augmentation des taux d'exécution des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

En valeur, l'exécution des AE augmente continuellement depuis 2020. L'augmentation de +31,19 M€ par rapport à 2023 s'explique par un accroissement des engagements sur la masse salariale (+3,89 M€) et des engagements en investissement (+ 29,32 M€) pondéré par une diminution des engagements en fonctionnement (- 2,01 M€).

3. L'exécution détaillée des AE par enveloppe et par structure

A. Le fonctionnement

Le niveau d'exécution des autorisations d'engagements pour l'exercice 2024 :

Exécution des dépenses de fonctionnement					
	Prévisionnel AE	Réalisé AE	Ecart en €	Taux de réalisation	
UNILIM					
<i>Composantes et services</i>	26 221 964 €	21 951 083 €	- 4 270 881 €	83,71%	
<i>Recherche</i>	6 382 765 €	4 705 771 €	- 1 676 994 €	73,73%	
<i>Formation continue</i>	825 949 €	483 721 €	- 342 228 €	58,57%	
<i>CFA</i>	5 576 371 €	3 927 581 €	- 1 648 790 €	70,43%	
TOTAL	39 007 049 €	31 068 156 €	- 7 938 893 €	79,65%	

Le niveau d'exécution des autorisations d'engagements depuis 2020 :

Exécution des AE					
	2020	2021	2022	2023	2024
UNILIM					
<i>Composantes et services</i>	16 680 309 €	17 371 114 €	21 332 367 €	21 402 218 €	21 951 083 €
<i>Recherche</i>	3 217 148 €	4 327 861 €	5 268 878 €	4 157 498 €	4 705 771 €
<i>Formation continue</i>	358 977 €	288 508 €	405 240 €	485 880 €	483 721 €
<i>CFA</i>	6 296 160 €	6 273 468 €	6 907 688 €	7 036 702 €	3 927 581 €
TOTAL	26 552 593 €	28 260 950 €	33 914 173 €	33 082 298 €	31 068 156 €

Le taux d'exécution de l'enveloppe fonctionnement est de 79,65%, ce qui a généré un écart de sous consommation de 7,94 M€ d'autorisations d'engagement en comparaison avec le prévisionnel.

Le niveau de consommation des dépenses de fonctionnement de l'université (79,65%) est fortement impacté par un taux d'exécution moyen sur la formation continue (58,57%). Le taux élevé des composantes et services est fortement impacté par le coût de l'énergie (4,89 M€).

Crédits non consommés sur les composantes et services : la sous consommation est évaluée à hauteur de 2,27 M€ pour les services et 486 k€ pour les composantes.

Crédits non consommés sur l'apprentissage : Le taux de réalisation est satisfaisant (70,43%), cette sous consommation est établie à 1,65 M€ en 2024.

Crédits non consommés sur la formation continue : Le taux de réalisation s'améliore (58,57 %), cette sous consommation passe de 708 k€ en 2023 à 342 k€ en 2024.

Crédits non consommés sur les activités de recherche : Le taux de réalisation est très satisfaisant (73,73 %), cette sous consommation passe de 2,97 M€ en 2023 à 1,38 M€ en 2024.

NB : Les AE liées à l'énergie et aux fluides s'établissent à 4,89 M€ contre 5,11 M€ en 2023. Cette contraction de 0,22 M€ est principalement le fait de la mise en œuvre de la politique de sobriété énergétique de l'établissement suivant les recommandations nationales et d'une régulation des coûts du marché.

B. L'investissement

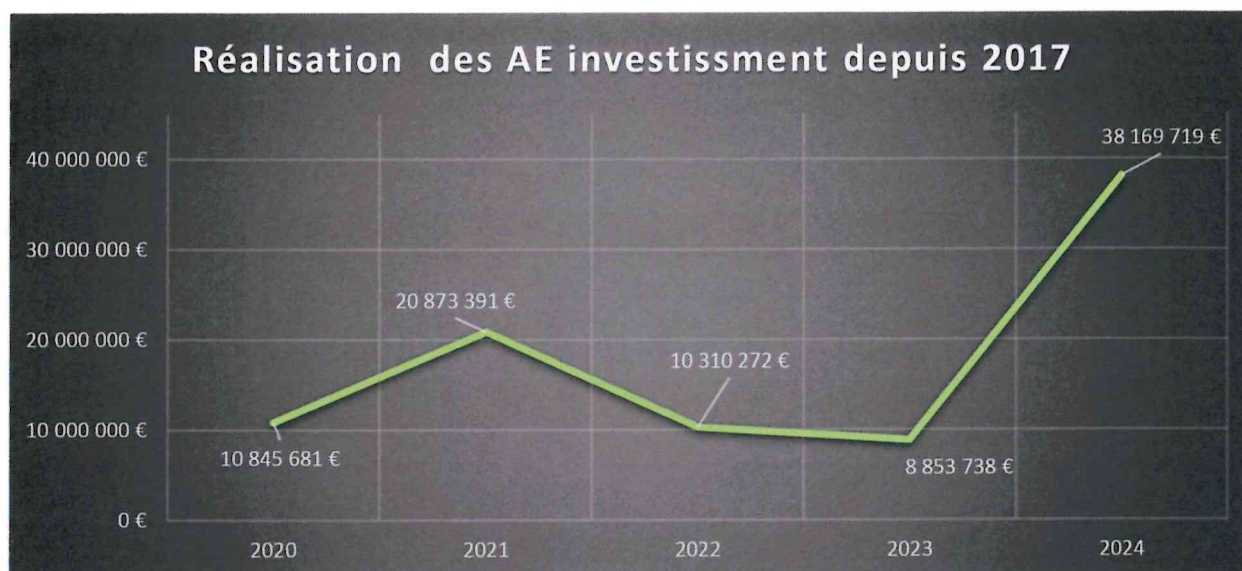
Le niveau d'exécution des autorisations d'engagements pour l'exercice 2024 :

	Exécution des dépenses d'investissement			
	Prévisionnel AE	Réalisé AE	Ecart en €	Taux de réalisation
UNILIM				
Composantes et services	37 527 304 €	34 115 881 €	- 3 411 423 €	90,91%
Recherche	6 013 602 €	3 756 682 €	- 2 256 920 €	62,47%
Formation continue	84 656 €	60 940 €	- 23 716 €	71,99%
CFA	423 591 €	236 216 €	- 187 375 €	55,77%
TOTAL	44 049 153 €	38 169 719 €	- 5 879 434 €	86,65%

Le niveau d'exécution des autorisations d'engagements depuis 2020 :

	Exécution des AE				
	2020	2021	2022	2023	2024
UNILIM					
Composantes et services	7 031 344 €	15 548 488 €	8 257 749 €	4 806 934 €	34 115 881 €
Recherche	3 321 357 €	4 909 720 €	1 677 731 €	3 804 197 €	3 756 682 €
Formation continue	492 980 €	385 960 €	196 956 €	35 335 €	60 940 €
CFA	- €	29 223 €	177 836 €	207 272 €	236 216 €
TOTAL	10 845 681 €	20 873 391 €	10 310 272 €	8 853 738 €	38 169 719 €

En 2024, le niveau global de consommation des dépenses d'investissement est élevé (86,65 %) contre 65,52 % en 2023. En valeur absolue, il est historiquement haut depuis la mise en place de la GBCP. Cette évolution s'explique principalement par le lancement d'un projet structurant d'ampleur (programme immobilier OmégaHealth piloté par la DPI) qui a donné lieu à un engagement ferme de 28,42 M€ sur l'exercice 2024.



Néanmoins, l'écart non consommé qui en résulte est de 5,88 M€.

La sous consommation provient principalement de :

- 2,21 M€ pour les composantes et les services ;
- 2,26 M€ pour la recherche ;
- La direction du patrimoine immobilier à hauteur de 1,19 M€ contre 863 k€ en 2023 ;
- La DSI à hauteur de 5,92 k€ ;
- La Formation continue et l'apprentissage à hauteur de 211 k€.

C. La masse salariale

	Exécution des dépenses de masse salariale			
	Prévisionnel AE	Réalisé AE	Ecart en €	Taux de réalisation
UNILIM				
Composantes et services	132 548 676 €	131 204 761 €	- 1 343 915 €	98,99%
Recherche	9 971 074 €	7 964 532 €	- 2 006 542 €	79,88%
Formation continue	843 774 €	781 519 €	- 62 255 €	92,62%
CFA	3 869 911 €	3 869 911 €	- 0 €	100,00%
TOTAL	147 233 435 €	143 820 723 €	- 3 412 712 €	97,68%

	Exécution des AE				
	2020	2021	2022	2023	2024
UNILIM					
Composantes et services	118 443 172 €	119 163 705 €	123 956 678 €	127 550 477 €	131 204 761 €
Recherche	8 917 999 €	8 947 484 €	8 606 429 €	8 466 263 €	7 964 532 €
Formation continue	173 479 €	569 545 €	762 499 €	1 304 836 €	781 519 €
CFA	162 860 €	689 635 €	1 222 614 €	2 606 413 €	3 869 911 €
TOTAL	127 697 511 €	129 370 369 €	134 548 220 €	139 927 990 €	143 820 723 €

Le taux de réalisation de la masse salariale est élevé (97,68%). Cependant, l'écart avec les prévisions reste relativement important (3,41 M€) eu égard au poids de cette enveloppe dans le budget.

Cette enveloppe est en augmentation par rapport aux années passées du fait de l'impact année pleine de la campagne 2023/2024, de la revalorisation des échelles indiciaires du 1^{er} janvier 2024 et de l'impact en année pleine des revalorisations survenues en juillet 2023.

4. L'exécution détaillée des CP par enveloppe et par structure

A. Par enveloppe

Le niveau de réalisation des CP

	Prévisionnel	Réalisé 2024	Ecart en €	Taux de réalisation
Fonctionnement	31 922 428 €	29 458 984 €	- 2 463 444 €	92,28%
Masse salariale	147 233 435 €	143 816 659 €	- 3 416 776 €	97,68%
Investissement	15 499 209 €	11 331 742 €	- 4 167 467 €	73,11%
TOTAL	194 655 072 €	184 607 385 €	- 10 047 687 €	94,84%

L'évolution de la réalisation des CP depuis 2020

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Fonctionnement	22 272 262 €	26 177 680 €	32 915 373 €	30 890 982 €	29 458 984 €
Masse salariale	127 655 153 €	129 401 407 €	134 543 935 €	139 937 962 €	143 816 659 €
Investissement	9 871 780 €	11 601 987 €	16 632 174 €	12 229 622 €	11 331 742 €
TOTAL	159 799 194 €	167 181 074 €	184 091 482 €	183 058 566 €	184 607 385 €

Une attention particulière doit être accordée aux consommations de crédits de paiement car elles sont la base du plan trésorerie et entrent dans le calcul du solde budgétaire.

Le taux d'exécution global des crédits de paiement (94,84 % contre 95,61 % en 2023) est satisfaisant. Cependant par rapport à la prévision de BR3, 10,05 M€ n'ont pas été décaissés, ce qui impacte positivement le solde budgétaire du même montant.

	Taux de réalisation des CP				
	2020	2021	2022	2023	2024
UNILIM					
<i>Composantes et services</i>	88,19%	93,13%	97,49%	98,51%	96,84%
<i>Recherche</i>	74,58%	74,36%	86,87%	83,47%	78,26%
<i>Formation continue</i>	0,00%	45,25%	84,15%	83,64%	91,03%
<i>CFA</i>	184,53%	55,60%	138,33%	75,04%	97,63%
TOTAL	88,27%	88,44%	97,82%	95,61%	94,84%

Le taux d'exécution est renforcé par le taux élevé de la masse salariale (97,68%), mais dégradé par celui de l'enveloppe fonctionnement (92,28%) et par celui de l'investissement (73,11%).

CP de fonctionnement : Les consommations des CP en fonctionnement se sont révélées inférieures de 2,46 M€ par rapport aux prévisions 2024. Rapporté à la consommation des AE, cet écart est de 1,61 M€, niveau bien inférieur aux prévisions budgétaires qui projetées une différence entre CP et AE de 7,08 M€.

CP d'investissement : Les consommations des CP en investissement se sont révélées inférieures de 4,17 M€ par rapport aux prévisions 2024. Rapporté à la consommation des AE, cet écart est de 26,84 M€, niveau inférieur aux prévisions budgétaires qui projetées une différence entre CP et AE de 28,55 M€.

En valeur absolue, les taux de réalisation des CP sont en progression depuis 2020, en lien avec l'amélioration de la qualité des prévisions budgétaires et de la chaîne financière.

B. Par structure

Le niveau de réalisation des CP :

	Prévisionnel CP	Réalisé CP	Ecart en €	Taux de réalisation
UNILIM				
<i>Composantes et services</i>	162 724 833 €	157 584 728 €	- 5 140 104 €	96,84%
<i>Recherche</i>	20 929 982 €	16 379 312 €	- 4 550 670 €	78,26%
<i>Formation continue</i>	1 456 245 €	1 325 580 €	- 130 665 €	91,03%
<i>CFA</i>	9 544 012 €	9 317 764 €	- 226 248 €	97,63%
TOTAL	194 655 072 €	184 607 385 €	- 10 047 687 €	94,84%

L'évolution des CP depuis 2020

	Exécution des CP				
	2020	2021	2022	2023	2024
UNILIM					
<i>Composantes et services</i>	138 954 277 €	144 670 512 €	153 159 198 €	158 176 349 €	157 584 728 €
<i>Recherche</i>	15 701 259 €	16 130 512 €	17 526 263 €	14 911 597 €	16 379 312 €
<i>Formation continue</i>	687 416 €	1 278 669 €	2 644 651 €	1 852 765 €	1 325 580 €
<i>CFA</i>	4 456 242 €	5 101 381 €	10 761 371 €	8 117 855 €	9 317 764 €
TOTAL	159 799 194 €	167 181 074 €	184 091 482 €	183 058 566 €	184 607 385 €

Le taux d'exécution des CP est satisfaisant en 2024 (94,84%), néanmoins ce taux est à relativiser compte tenu de l'écart non consommé (10,05 M€).

Cet écart s'explique principalement par les retards de livraison concernant les travaux, le manque de matières premières (bâtiment plus composantes électroniques) et par le déploiement de SIFAC+ qui a impacté et ralenti le bon fonctionnement du processus de la dépense engendrant ainsi un décalage de paiement très important entre exercice 2024 et 2025.

5. Le solde budgétaire

	Solde budgétaire 2024			
	Prévisionnel	Réalisé	Ecart en €	Ecart en %
UNILIM				
<i>Composantes et services</i>	- 395 243 €	10 449 049 €	10 844 292 €	2743,70%
<i>Recherche</i>	- 4 588 198 €	- 448 585 €	4 139 613 €	90,22%
<i>Formation continue</i>	857 418 €	1 081 774 €	224 356 €	26,17%
<i>CFA</i>	908 052 €	185 148 €	- 722 905 €	-79,61%
TOTAL	-3 217 971 €	11 267 385 €	14 485 356 €	450,14%

L'évolution des soldes budgétaires depuis 2020

	Solde budgétaire					
	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
UNILIM						
<i>Composantes et services</i>	2 576 548 €	5 794 808 €	-841 181 €	1 699 925 €	10 449 049 €	3 935 830 €
<i>Recherche</i>	-8 343 716 €	13 602 781 €	-4 467 421 €	-2 305 977 €	-448 585 €	-392 584 €
<i>Formation continue</i>	1 395 252 €	1 400 797 €	250 574 €	566 624 €	1 081 774 €	939 004 €
<i>CFA</i>	-3 016 258 €	-135 039 €	1 604 671 €	6 770 395 €	185 148 €	1 081 783 €
TOTAL	-7 388 173 €	20 663 347 €	-3 453 357 €	6 730 967 €	11 267 385 €	5 564 034 €

Cet indicateur affichait un déficit budgétaire de -3,22 M€, alors que l'atterrissage est de + 11,28 M€. Ce résultat est principalement lié au décalage de paiement entre exercice pondéré par les éléments conjoncturels (revalorisation des échelles indiciaires, inflation) ainsi que les ajustements en dépenses et en recettes réalisés dans le BR3.

Parmi les différentes entités, on remarque que ce résultat budgétaire est dû aux excédents évalués à 10,45 M€ pour les composantes et services (impact technique des rapprochements sur des années antérieures), de 1,08 M€ pour l'apprentissage et de 185 k€ pour la formation continue et de la Recherche (- 448 k€).

Ce solde aussi est le reflet de l'effort continue des composantes et services en termes de pilotage budgétaire. On note aussi l'excédent budgétaire de la Formation continue et de l'Apprentissage (+1,27 M€). Ce résultat est le reflet de la forte mobilisation déployée par la DAF et la DFCA tout au long de l'exercice 2024 pour récupérer les recettes non réalisées sur les exercices antérieurs tout en facturant les prestations de l'année 2024.

Il est à noter que cet excédent budgétaire a conduit à un apport à la trésorerie via le besoin en fonds de roulement de l'université. Le solde global de 11,27 M€ constitue un solde exceptionnel compte tenu des éléments conjoncturels (inflation, hausse de la masse salariale) qui reflète le report de décaissements de plus de 28M€ sur l'exercice 2025 et suivants.

6. Focus sur les facteurs impactant la masse salariale

A. Bilan par catégorie d'emploi

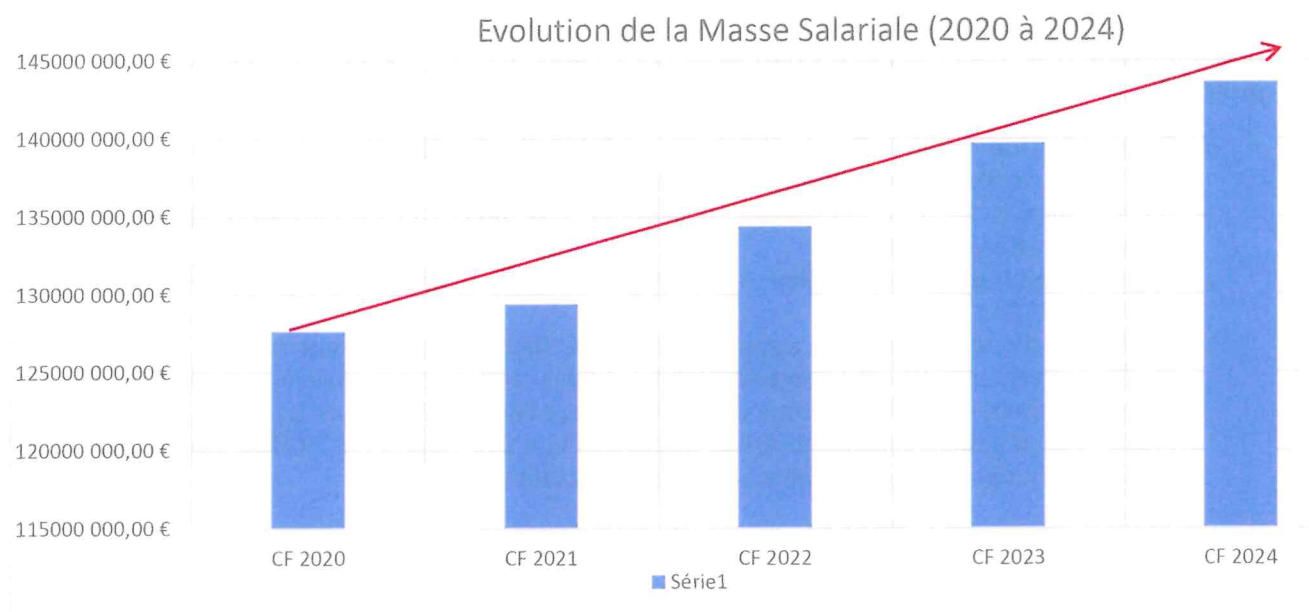
EN ETPT MOYEN ANNUEL	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evolution 2023/2024	Budget 2024	Ecart réalisation 2024
Enseignants titulaires	744,05	738,85	-5,20	745,99	-7,14
Enseignants non titulaires	324,12	311,86	-12,26	268,61	43,25
BIATSS titulaires	532,16	522,12	-10,04	533,37	-11,25
BIATSS non titulaires	225,62	263,33	37,71	268,90	-5,57
Total :	1825,95	1836,16	10,21	1816,87	19,29

EN EURO*	2023	2024	Evolution 2023/2024	Budget après BR3 2024	Ecart réalisation 2024 / BR3
Enseignants titulaires	82 680 605 €	84 877 434 €	2 196 829 €	86 925 692 €	- 2 048 258 €
Enseignants non titulaires	14 467 334 €	14 349 433 €	- 117 901 €	14 695 713 €	- 346 280 €
BIATSS titulaires	31 976 722 €	32 049 788 €	73 065 €	32 823 211 €	- 773 423 €
BIATSS non titulaires	10 580 249 €	12 345 888 €	1 765 639 €	12 643 819 €	- 297 931 €
Prestations sociales HCP*	233 051 €	194 115 €	- 38 936 €	145 000 €	49 115 €
Total :	139 937 962 €	143 816 659 €	3 878 697 €	147 233 435 €	- 3 416 776 €

*hors chaîne de paye (OREMS)

La progression des effectifs constatée en 2023 s'inverse en 2024 avec une évolution des ETPT moyen sur l'année (+ 10,21 ETPT). Cette situation s'explique principalement par les nombreux départs en retraite constatés dans l'établissement (environ 39 ETPT moyen) pondéré par les suppléances et recrutements effectués. Mais également par les nombreux postes ouverts au recrutement dans le cadre des projets portés par l'université.

En parallèle, la population de BIATSS contractuels poursuit sa consolidation avec près de 263 ETPT moyen sur l'année.



La variation de la masse salariale de 2023 à 2024 est de +3,92 M€. Cette augmentation significative en montant s'explique principalement par l'impact de la revalorisation des échelles indiciaires (+5 points par agent, soit environ +1,5%) et par l'extension en année pleine des revalorisations salariales (+1,5% de juillet 2023). Sans ces dernières, l'augmentation de l'année aurait été d'environ 1,5%, soit une évolution plus linéaire entre 2023 et 2024 en ligne avec les évolutions enregistrées depuis 2022.

Evolution de la masse salariale par ETPT de 2017 à 2024 :

MS par ETPT*		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Enseignant	Titulaire	96 237,75 €	97 678,44 €	99 073,77 €	100 782,54 €	102 628,59 €	106 615,14 €	111 122,38 €	114 877,76 €
	Non titulaire	33 793,90 €	33 416,96 €	33 965,21 €	34 542,67 €	34 512,78 €	35 738,71 €	47 728,07 €	56 173,16 €
		130 031,66 €	131 095,40 €	133 038,97 €	135 325,20 €	137 141,37 €	142 353,85 €	158 850,45 €	171 050,92 €
BIATSS	Titulaire	53 511,46 €	54 807,82 €	55 228,86 €	56 151,34 €	56 765,17 €	59 327,77 €	60 088,55 €	61 383,95 €
	Non titulaire	43 729,34 €	54 257,22 €	54 779,09 €	53 249,34 €	53 451,90 €	53 696,79 €	46 894,11 €	46 883,71 €
		97 240,80 €	109 065,04 €	110 007,95 €	109 400,68 €	110 217,07 €	113 024,55 €	106 982,66 €	108 267,66 €
* hors vacataires sans ETPT		227 272,46 €	240 160,44 €	243 046,92 €	244 725,89 €	247 358,44 €	255 378,40 €	265 833,11 €	279 318,58 €

B. Les principaux éléments de variation de la masse salariale entre 2023 et 2024

La masse salariale a augmenté de **3,9 M€** entre 2023 et 2024. Ce changement peut être décomposé en deux principaux éléments :

- **Plafond 1 (Etat) : +4,34 M€ (+3%)**
 - Variation à périmètre constant : +4,66 M€ (+4%)
 - Effet départs/recrutements : -1,1 M€ (-6%)
 - Effet changement de plafond : +755 K€ (+121%)
- **Plafond 2 (Ressources Propres) : -422 K€ (-4%)**
 - Variation à périmètre constant : +124 K€ (+4%)
 - Effet départs/recrutements : +85 K€ (+2%)
 - Effet changement de plafond : -631 K€ (-43%)

Détails des variations du Plafond 1 (+4,34 M€) :

1. **Rémunération principale et charges patronales (+3,5 M€)** : Représente 80% de l'écart avec pour effets principales :
 - **Revalorisation des échelles indiciaires** : +1,7 M€ (Le Rendez-vous salarial du 12 juin 2023 a validé une revalorisation des grilles indiciaires de la fonction publique applicable au 01 janvier 2024. L'impact de cette revalorisation générale des indices (+5 points/agents) sur la masse salariale est significatif.)
 - **Augmentation du point d'indice** : +874 K€ (Effet "année pleine" de la revalorisation de 1,5% au 1er juillet 2023.)
 - **Évolution des carrières des agents** : +1,08 M€ (Cet indicateur tient compte du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) des agents titulaires et des rendez-vous salariaux programmés pour les agents contractuels. Le GVT estimé est de 0,8% pour l'année 2024. Il est composé du GVT positif (+2.37 M€), résultant des évolutions de carrières, et du GVT négatif (-1.29 M€), mesuré par l'écart entre la rémunération des entrants et celle des sortants.)
2. **Rémunération accessoire (+777 K€)** : représente 20% de l'écart :
 - **Mise en œuvre du RIPEC** : +523 K€ (Suivant délibération du conseil d'administration du mois d'octobre 2022, les enseignants chercheurs bénéficie du régime indemnitaire prévu par le Décret N°2021-1895 du 29 Décembre 2021. Ce régime indemnitaire se décompose en :
 - Une indemnité statutaire (C1) qui a évoluée sur l'exercice 2024 de +237k€ ;
 - Une indemnité fonctionnelle (C2) liée à l'exercice de certaines fonctions ou responsabilités en sus de leurs obligations de service chiffrée dont l'évolution sur l'exercice est de +352 k€
 - Une prime individuelle (C3) liée à la qualité des activités et à l'engagement professionnel qui a diminuée de 67k€
 - **Heures complémentaires et vacations** : +487 K€ (Augmentation liée à un recours accru à des vacataires.)
 - **Prime recherche de l'enseignement supérieur** : +323 K€.
 - **Non-reconduction des mesures pour le pouvoir d'achat** : -556 K€ (Inclut les dispositifs GIPA et PEPA liés à l'inflation.)
3. **Autres variations mineures** :
 - **Prestations sociales** : +44 K€

Détails des variations du Plafond 2 (-422 K€) :

1. **Rémunération principale et charges patronales (-393 K€)** : Représente 93% de l'écart avec pour effets principales :
 - **Effet du rendez-vous salariale (équivalent GVT des personnels contractuels) et effet des revalorisations indiciaires (hausses du point d'indice et revalorisation des grilles indiciaires)** : + 142 K€
 - **Départ / Recrutements (effet mécanique des personnels entrants et sortants au cours de l'exercice)** : +75 K€
 - **Changement de plafond (requalification des emplois sur ressources propres après passage en CDI)** : -609 K€
2. **Rémunération accessoire (-31 K€)** : représente 7% de l'écart :
 - **Heures complémentaires et vacations** : +87 K€
 - **Non-reconduction des mesures pour le pouvoir d'achat** : -118 K€ (Inclut les dispositifs GIPA et PEPA liés à l'inflation.)

Suivi spécifique de certaines variations :

La régulation des suppléances (6 quater) : +165 k€.
Contrat sur postes vacants (6 quinquies) : + 44 K€
Contrat sur besoins occasionnels : + 452 k€
Contrats étudiants : +37 k€
Revalorisation de l'IFSE 2024 : +27 k€

7. Les équilibres réels 2024

A. Le résultat patrimonial

Compte de résultat 2024

CHARGES	Montants CF 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	Ecart	PRODUITS	Montants CF 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	Ecart
Personnel	139 496 716 €	145 613 867 €	141 890 190 €	-2,56%	Subventions de l'Etat	145 598 642 €	139 568 749 €	144 779 120 €	3,7%
dont charges de pensions civiles*	43 243 982 €	45 140 299 €	40 221 815 €	-10,90%	Fiscalité affectée	1 235 163 €	1 288 200 €	1 288 200 €	0,0%
Fonctionnement autre que les charges de personnel	48 231 583 €	49 672 722 €	44 154 937 €	-11,11%	Autres subventions	9 781 504 €	27 164 282 €	11 454 350 €	-57,8%
Intervention (le cas échéant)					Autres produits	32 421 397 €	27 369 458 €	29 720 993 €	8,6%
TOTAL DES CHARGES (1)	187 728 299 €	195 286 589 €	186 045 128 €	-4,7%	TOTAL DES PRODUITS (2)	189 036 706 €	195 390 689 €	187 242 662 €	-4,2%
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 308 407 €	104 100 €	1 197 534 €	1050%	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	- €	- €	- €	

L'évolution des produits depuis 2020 :

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation 2024/2023
Les produits	161 555 955 €	174 247 500 €	178 768 547 €	189 036 706 €	187 242 662 €	-0,95%
Subventions de l'Etat	129 408 034 €	134 690 061 €	136 812 779 €	145 598 642 €	144 779 120 €	-0,56%
Fiscalité affectée	1 106 232 €	1 095 826 €	837 844 €	1 235 163 €	1 288 200 €	4,29%
Autres subventions	10 780 625 €	10 152 373 €	10 772 047 €	9 781 504 €	11 454 350 €	17,10%
Autres produits	20 261 064 €	28 309 240 €	30 345 878 €	32 421 397 €	29 720 993 €	-8,33%
Les charges	163 259 548 €	170 127 553 €	180 278 613 €	187 728 299 €	186 045 128 €	-0,90%
Fonctionnement	37 255 796 €	41 885 920 €	47 394 696 €	48 231 583 €	44 154 937 €	-8,45%
Personnel	126 003 752 €	128 241 633 €	132 883 917 €	139 496 716 €	141 890 190 €	1,72%
Le résultat	-1 703 593 €	4 119 947 €	-1 510 065 €	1 308 407 €	1 197 534 €	8,47%

Le niveau de réalisation des charges et des produits est en augmentation constante depuis 2020. Ainsi, nous observerons une stabilisation du résultat 2024 par rapport à celui de 2023 mais également par rapport au prévisionnel 2024. L'augmentation du résultat par rapport au prévisionnel s'explique par une sous-réalisation des charges à hauteur de 9,24 M€ alors que dans le même temps les produits d'exploitation sont sous-réalisés à hauteur de 8,15 M€ comme expliqué ci-dessous :

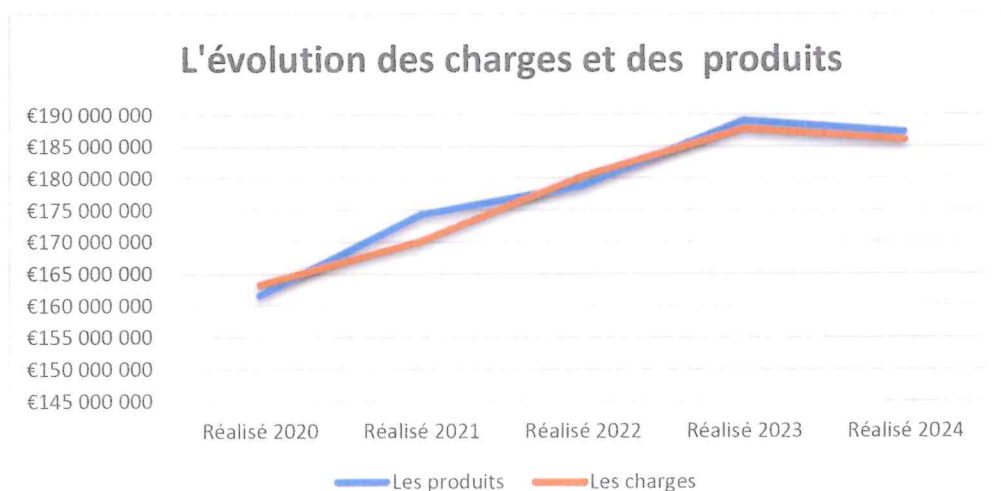
Résultat prévisionnel : 104 100 €

(+) sous-réalisation des charges : 9 241 461 €

(-) sous-réalisation des produits : 8 148 027 €

(=) Résultat réalisé = 1 197 534 €

Analyse des évolutions entre 2020 et 2024 :



- En 2024, l'université présente un résultat positif de 1,20 M€, ce qui représente une hausse de +8,47 % par rapport à 2023. Ce résultat global s'explique par une réduction des produits et des charges sur l'exercice quasi équivalente (-4,2% contre -4,7%).
- Ce résultat provient de l'augmentation des charges de personnel qui ont connu une augmentation importante sur l'exercice 2024 (+ 2,39M€) pondérée par la diminution des charges de fonctionnement (-4,08 M€)
- Les produits, pour leur part, connaissent une contraction sur l'exercice 2024 en diminuant de 1,79 M€. Cette évolution se compose d'une diminution des produits issus des subventions de l'Etat (-820 k€) et des autres produits (- 27,7 M€) pondérée par une hausse des produits perçus au titre des autres subventions (+1,67 M€).
- Les principales évolutions de charges sont les suivants :
 - ✓ +2,39 M€ pour les dépenses de personnel ;
 - ✓ + 542 k€ e dotations aux provisions pour risques ;
 - ✓ - 220 k€ concernant l'approvisionnement en Gaz et électricité de l'établissement.
- Les principales évolutions des recettes sont les suivantes :
 - ✓ - 820 k€ de Subvention pour Charge de Service Public ;
 - ✓ - 5,52 M€ de recettes de la formation par apprentissage ;
 - ✓ + 470 k€ de droits d'inscription ;
 - ✓ + 379 k€ de quote-part de subvention.

B. La capacité d'autofinancement

Le niveau de réalisation de la CAF :

	Prévisionnel	Réalisé	Variation
Le résultat	104 100 €	1 197 534 €	1050,37%
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	14 000 000 €	13 158 944 €	-6,01%
<i>Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions + Quote-part des subventions</i>	8 000 000 €	8 080 748 €	1,01%
<i>Produits de cession d'éléments d'actifs</i>		0 €	
<i>valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés</i>			
CAF établissement	6 104 100 €	6 275 729 €	2,81%

L'évolution de la CAF depuis 2020 :

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation 2024/2023
Le résultat	- 1 703 593 €	4 119 947 €	- 1 510 065 €	1 308 407 €	1 197 534 €	-8%
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	10 773 998 €	12 805 506 €	13 009 642 €	12 617 398 €	13 158 944 €	4%
<i>Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions +</i>	7 034 082 €	8 716 459 €	6 912 466 €	7 702 023 €	8 080 748 €	5%
<i>Produits de cession d'éléments d'actifs</i>		9 200 €		5 500 €	0 €	-100%
<i>valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés</i>						
CAF	2 036 323 €	8 199 794 €	4 587 111 €	6 218 282 €	6 275 729 €	1%

La capacité d'autofinancement en 2024 augmente de 1% pour s'établir à 6,28 M€. Cette augmentation est due à l'augmentation du résultat, à l'évolution des amortissements constatés sur l'exercice et la reprise des quotes-parts de subvention au résultat.

Le niveau de réalisation :

	Budget 24	Réalisé 24	Taux de réalisation	Ecart en %
Fonds de roulement	20 603 035 €	19 467 237 €	94%	-6%
Besoin de fonds de roulement	- 6 901 656 €	-19 935 240 €	289%	-189%
Trésorerie	27 504 691 €	39 402 476 €	143%	43%

L'évolution des indicateurs depuis 2020 :

	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024	Variation 2023/2022
Fonds de roulement	24 181 734 €	28 038 192 €	22 608 781 €	23 102 714 €	19 467 236,71 €	-16%
Besoin de fonds de roulement	3 473 221 €	2 215 393 €	1 415 687 €	-7 769 948 €	-19 935 239,67 €	157%
Trésorerie	20 708 513 €	25 822 799 €	21 193 094 €	30 872 662 €	39 402 476 €	28%

Pour l'exercice 2024, le fonds de roulement s'établit à 19,47 M€. Cet indicateur est inférieur aux prévisions du BR3 (-6 %). Il représente désormais 40 jours de charges décaissables.

Le BFR est fortement négatif en 2024. Il représente le solde entre les créances que l'établissement détient sur ses partenaires et les dettes vis-à-vis de ces mêmes partenaires. Une valeur négative signifie que les dettes l'emportent sur les créances. En s'établissant à - 19,94 M€, le BFR de l'établissement s'explique principalement par le niveau des avances reçues pour la mise en œuvre des projets.

La trésorerie de l'université est en augmentation par rapport aux prévisions de + 28% et en augmentation (8,53 M€) par rapport à l'exercice 2023. Elle s'établit à 39,40 M€, en raison de l'importance du besoin en fonds de roulement. Elle représente plus de 82 jours de charges décaissables.

C. La trésorerie

Le niveau de la trésorerie propre depuis 2023 :

	Fin 2023	Fin 2024
Trésorerie	30 872 662 €	39 402 476 €
Trésorerie à recouvrer	46 784 391 €	50 384 406 €
Créances Clients	11 497 487 €	13 165 847 €
Créances sur entités publiques	35 095 899 €	35 969 638 €
autres créances (trop perçus)	191 005 €	1 248 922 €
Trésorerie gagée	53 884 185 €	68 503 371 €
Dettes fournisseurs (CAP compris)	5 987 457 €	6 518 396 €
Avances perçues	33 120 620 €	51 184 034 €
Passif social et fiscal	6 260 747 €	6 247 569 €
Bourses mobilité	607 150 €	601 950 €
Excédents à rembourser	2 260 €	4 225 €
Recettes à classer	6 108 170 €	2 568 901 €
Recettes à transférer	1 797 781 €	1 378 297 €
Trésorerie propre	23 772 869 €	21 283 512 €
Total décaissements	190 471 890 €	202 750 412 €
Nombre de jours de trésorerie propre	45	38

La trésorerie de l'établissement (39,40 M€) s'établit à un niveau historiquement élevé. Elle permet de couvrir 82 jours de charges décaissables.

Il est à noter que la trésorerie propre est inférieure à la trésorerie constatée de - 18,12 M€, en conséquence le nombre de jour de trésorerie se réduit de 7 jours par rapport à 2023.

Par conséquent, l'établissement doit continuer sa trajectoire de recouvrement qui a prouvé son efficacité afin de récupérer cette trésorerie manquante mais il doit surtout fiabiliser la gestion des décaissements et règlements afin de stabiliser et de résorber la trésorerie gagée.

IV. Projection et orientations

1. Synthèse des faits marquant l'exécution budgétaire 2024

Le budget après BR3 prévoyait un déficit budgétaire de – 3,22 M€. Cette prévision a été dépassée de 14,49 M€, pour aboutir à un excédent budgétaire 2024 de 11,27 M€. Ainsi, le reste à payer qui est la différence entre les AE, c'est-à-dire les engagements juridiques de l'établissement et les CP (les sommes décaissées) est de – 28,45 M€ dont une bonne partie devra être décaissée en 2025.

Les réalisations de recettes encaissées sont supérieures aux prévisions de 4,63 M€ en marquant un niveau élevé fortement impacté par la facturation et le recouvrement des subventions publiques (10,41 M€ au-dessus des prévisions), des ressources propres (67 k au-dessus des prévisions) et de la SCSP (442 k€ au-dessus des prévisions). Dans le même temps, en dépit d'un taux d'exécution en forte amélioration par rapport à 2020, la sous consommation des crédits de paiement est marquée par un écart de 10,05 M€ avec les prévisions, ce qui a impacté favorablement et positivement le solde budgétaire.

En synthèse, l'exécution du budget 2024 présente les éléments suivants :

- Un solde budgétaire positif de 11 460 119 euros qui reflète l'impact des éléments conjoncturels survenus en 2024 (inflation, revalorisations salariales ...) mais surtout les impacts du déploiement du progiciel SIFAC+ ;
- Un résultat bénéficiaire de 1 197 534 euros, supérieur à la prévision du BR3 (+ 104 k€) ;
- Une capacité d'autofinancement (CAF) de 6 275 729 euros, en hausse de 1% par rapport à 2023 ;
- Une trésorerie de 39 402 476 euros, également en hausse par rapport aux prévisions du BR3 (+ 43 %) suffisante pour faire face à nos engagements futurs ;
- Un fonds de roulement qui se contracte pour s'établir autour de 19,47 M€, soit 4 jours de charges décaissables.
- Un BFR négatif de – 19 935 239 € fortement impacté par les avances reçues.

2. Projection 2025

Compte tenu des informations apportées par l'exécution budgétaire, il est possible de réaliser une nouvelle projection de l'équilibre financier pour l'exercice 2025 en réajustant les indicateurs de stocks sur la base du réalisé 2024.

Situation patrimoniale	2020	2021	2022	2023	2024	BI 2025 réctifié du CF
Résultat net	-1 703 593 €	4 119 947 €	-1 510 065 €	1 308 407 €	1 197 534 €	-2 534 573 €
Capacité d'autofinancement	2 036 323 €	8 199 794 €	4 587 111 €	6 218 282 €	6 275 729 €	2 465 427 €
Niveau de Fonds de roulement	24 181 734 €	28 038 192 €	22 608 781 €	23 102 714 €	19 467 237 €	15 494 697 €
Niveau Besoin en fonds de roulement	3 473 221 €	2 215 393 €	1 415 687 €	-7 769 948 €	-19 935 240 €	-16 168 626 €
Niveau de Trésorerie	20 708 513 €	25 822 799 €	21 193 094 €	30 872 662 €	39 402 476 €	31 663 322 €
Comptabilité budgétaire	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Réalisation	BI 2025
Recettes encaissées	152 411 021 €	187 844 421 €	180 638 125 €	189 789 533 €	195 874 770 €	195 161 258 €
Dépenses de personnel	127 655 153 €	129 401 407 €	134 543 935 €	139 937 962 €	143 816 659 €	150 066 914 €
Dépenses de fonctionnement	22 272 262 €	26 177 680 €	32 915 373 €	30 890 982 €	29 458 984 €	37 921 064 €
Dépenses d'investissement	9 871 780 €	11 601 987 €	16 632 174 €	12 229 622 €	11 331 742 €	14 762 434 €
Solde budgétaire	-7 388 173 €	20 663 347 €	-3 453 357 €	6 730 967 €	11 267 385 €	-7 589 154 €

- Les indicateurs se sont nettement améliorés durant la période 2020-2024 confirmant le rétablissement de la santé financière de l'établissement, malgré les dégradations enregistrées en 2020 et en 2022.
- La restauration du fonds de roulement a permis d'absorber les dépenses pluriannuelles d'investissement prévues tout en préservant la capacité de gestion des activités courantes de l'établissement.
- Dans une vision de court et à moyen terme, la soutenabilité budgétaire sera maintenue par un pilotage renforcé du processus de la masse salariale.

3. Orientations à retenir

En synthèse, au regard des trois indicateurs pour l'exercice 2024 (variation de fonds de roulement et variation de trésorerie et ratio de la masse salariale sur recettes encaissables), la soutenabilité à court et à moyen terme est assurée.

Le BFR se dégrade en réalisation 2024, ce qui signifie essentiellement que l'établissement a enregistré des avances sur projet et n'a pas décaissé la totalité des dépenses engagées sur l'exercice. Ainsi l'université doit continuer à appliquer sa politique actuelle en matière de facturation et de recouvrement mais également accentuer sa maîtrise de masse salariale (passifs sociaux 6,2 M€).

Le ratio de la masse salariale sur les recettes encaissables se stabilise en 2024, en s'établissant à 73%. Cette stabilité est le fait de l'augmentation conjointe de la masse salariale (+3,92 M€ par rapport à 2023) et des recettes encaissées (+ 6.09 M€ par rapport à 2023). Il se situe au-dessous du ratio critique de 83%, ce qui rentre parfaitement dans le cadre d'un pilotage efficient.

La masse salariale, et en particulier les heures complémentaires et les vacations, doit être maintenue sous contrôle permanent, étant donné la part importante qu'elle représente par rapport à l'ensemble des dépenses décaissables de l'établissement et en cohérence avec le plafond fixé par l'Etat.

La capacité d'autofinancement dégagée en 2024 a été fortement impactée par le résultat comptable 2024, par l'évolution des amortissements constatés sur l'exercice et par la reprise des quote-part de subvention, ce qui a eu pour effet de stabiliser également le niveau de fonds de roulement.

Le niveau de la trésorerie (39,40 M€) reste supérieur au niveau moyen observé entre 2020 et 2023. Il permet de couvrir deux mois et demi des charges décaissables. Comme pour le fonds de roulement, l'accroissement préalable du niveau de la trésorerie a permis d'absorber les dépenses d'investissement et de faire face aux dégradations connues en 2020 et 2022. Cependant, une inconnue demeure quant à l'impact financier réel des éléments conjoncturels rencontrés en 2024 et à leur pérennisation dans la durée. Ce niveau de trésorerie est à relativiser par le niveau du reste à payer de 41 M€.

Le niveau des indicateurs financiers affiché permettra à l'université d'honorer ses engagements : l'objectif de soutenabilité budgétaire demeure un objectif permanent, ce qui permettra de converger vers une gestion moins contrainte et de continuer à appliquer les orientations stratégiques de l'université.

Adil RKIBI
DGSA- Directeur des Achats et des Finances

Limoges, le 10 avril 2025,

Le Président de l'université de Limoges
Vincent JOLIVET

V. Annexes : Tableaux réglementaires suivants

- Tableau 1 : Emplois (soumis au vote du CA - GBCP)
- Tableau 2 : Autorisations budgétaires (*soumis au vote du CA - GBCP*)
- Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination et recettes par origine (pour information)
- Tableau 4 : Equilibre financier (*soumis au vote du CA - GBCP*)
- Tableau 5 : Opérations pour compte de tiers (pour information)
- Tableau 6 : Situation patrimoniale : compte de résultat agrégé et tableau de financement (*soumis au vote du CA - GBCP et droits constatés*)
- Tableau 7 : Tableau présentant le plan de trésorerie (pour information)
- Tableau 8 : Tableau des opérations liées aux recettes fléchées (pour information)
- Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles (*soumis au vote du CA - GBCP*)
- Tableau 10 : Tableau de synthèse budgétaire et comptable (pour information)

VI. Glossaire

A

AE: Autorisations d'Engagement · 4, 8, 9, 11, 12

B

BFR: Besoin en Fonds de Roulement · 2, 16, 17, 20

BIATSS: Personnels des filières Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé · 13

BR: Budget Rectificatif · 2, 4

BR1: Premier Budget Rectificatif · 3

BR2: Deuxième Budget Rectificatif · 2, 3, 4, 7, 11, 12, 16, 17

C

CA: Conseil d'Administration · 3, 4, 21

CAF: Capacité d'Autofinancement · 2, 4, 5, 17

CP: Crédits de Paiement · 4, 11, 12

CPER: Contrat de Plan État-Région · 3

CVEC: Contribution Vie Etudiante et de Campus · 7

E

EAP: Effet Année Pleine · 13, 14

EPSCP: Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel · 3

G

GBCP: Gestion Budgétaire et Comptable Publique · 3, 5, 21

GVT: Glissement Vieillesse Technicité · 14

P

PPCR: Protocole Relatif aux Parcours Professionnels, aux Carrières et aux Rémunérations · 14

PREF: plan de retour à l'équilibre financier

R

RE: Recettes Encaissées · 7, 8, 12

RIFSEEP: Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel · 14

S

SCSP: Subvention pour Charges de Service Public · 7



Le Président de l'Université de Limoges



Vincent JOLIVET

Annexe de l'agent comptable

Comptes annuels de l'exercice 2024

L'agent comptable

François DIEUMEGARD



I.	PRESENTATION DES COMPTES DE 2024	3
I.	BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	3
1.	Bilan	3
2.	Compte de résultat et détermination de la CAF	4
3.	Situation des effectifs au 31/12/2024	6
II.	FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	7
1.	FAITS CARACTERISTIQUES	7
2.	COMPARABILITE DES COMPTES	8
3.	PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	10
4.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	11
5.	RATTACHEMENT DES CHARGES ET PRODUITS A L'EXERCICE	12
III.	BILAN, NOTES RELATIVES AUX DIFFERENTS POSTES ET A L'EVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE	13
1.	ACTIF IMMOBILISE (218 305 k€)	13
2.	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (12 817 k€)	15
3.	FINANCEMENTS EXTERNES DE L'ACTIF	16
4.	AUTRES INFORMATIONS CONCERNANT LE BILAN	17
5.	STOCKS ET EN-COURS	19
6.	AUTRES ELEMENTS DE L'ACTIF CIRCULANT	20
7.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (ABSENCE)	20
8.	CAPITAUX PROPRES	21
9.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21
10.	TRESORERIE	21
11.	DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	22
12.	CREANCES ET DES DETTES	24
13.	ELEMENTS RELATIFS A LA SITUATION PATRIMONIALE ET A SON EVOLUTION	25
IV.	NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT ET A LA CAF	25
1.	CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRODUITS D'EXPLOITATION	25
2.	CHARGES D'EXPLOITATION	26
3.	RESULTAT COMPTABLE	27
4.	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	27
V.	REQUISITION DE L'ORDONNATEUR	28
VI.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	28
VII.	VALEURS INACTIVES	29
II.	PERSPECTIVES 2025, OBJECTIF PRIORITAIRE DE QUALITE COMPTABLE	29
I.	RATTRAPAGE DES RETARDS ACCUMULES EN 2024	29
1.	Recouvrement	29
2.	Dépense	29

3.	Recettes.....	30
4.	Base tiers	30
II.	POURSUITE ET AMPLIFICATION DE LA DEMARCHE DE FIABILISATION DE L'ACTIF	30
III.	DEVELOPPEMENT DU CONTROLE INTERNE COMPTABLE AU SEIN DE L'AGENCE COMPTABLE	31
	ANNEXES	32
	Annexe 1 : bilan au 31/12/2024 - système de base avant répartition	32
	Annexe 2 : compte de résultat de l'exercice 2024 -système de base	34
	Annexe 3 : tableau des immobilisations par catégorie	36
	Annexe 4 : tableau des amortissements	38
	Annexe 5 : tableau des financements de l'actif	40
	Annexe 6 : tableau de financement I.....	42
	Annexe 7 : tableau de financement II.....	43
	Annexe 8 : tableaux d'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés	44
	Annexe 9 : tableau des provisions.....	46
	Annexe 10 : tableau des dépréciations	46
	Annexe 11 : tableau des échéances des créances et des dettes	47

I. PRESENTATION DES COMPTES DE 2024

I. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

1. Bilan

Le bilan de l'exercice 2024 est présenté en Annexe 1 : bilan au 31/12/2024.

Ce bilan permet de constater le niveau de la trésorerie en fin d'exercice et de déterminer le niveau du fonds de roulement, FdR, le besoin en fonds de roulement, BFR.

ACTIF (k€)		PASSIF (k€)		
Immobilisations incorporelles (v. nette)	343	Financements de l'Etat (v. nette)		153627
Immobilisations corporelles (v. nette)	217674	Autres financements (v. nette)		48626
Immobilisations financières	288	Réserves		20126
Total immobilisations	218305	Report à nouveau		13821
		Résultat exercice		1198
Stocks	30	Provisions pour risques et charges		375
Charges constatées d'avance	312	Produits constatés d'avance		1194
Autres éléments de l'actif circulant	49507	Autres : dettes (fournisseurs, avances sur financements et subventions etc..		68589
Trésorerie	39415	Trésorerie (CB et chèques)		13
Régul	28			
TOTAL	307597			3075597

Le FdR s'élève à 19 467 236,71 €

- Le BFR est négatif, - 19 935 239,67 €
- La trésorerie est de 39 402 476,38 €.

2. Compte de résultat et détermination de la CAF

1 - Compte de résultat simplifié

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 1 197 533,98 € en tenant compte des produits et des charges calculés. Une version développée constitue l'annexe 2

Université de Limoges		Compte de résultat		Date
Année	2024			Revue
Période	001 à 014			Page
CHARGES		Montants	PRODUITS	Montants
Personnel		1 01 638 375,18	Subventions de l'Etat	144 779 119,85
Personnel (charge de pension civil)		40 221 815,25	Fiscalité affectée	1 289 199,53
Fonctionnement et intervention		44 154 937,20	Autres subventions	10 123 780,63
			Autres produits	31 051 561,83
TOTAL DES CHARGES		136 045 127,63	TOTAL DES PRODUITS	187 242 661,61
Resultat : Bénéfices		1 197 533,98	Resultat : Perte	0,00
Total équilibre		137 242 661,61	Total équilibre	187 242 661,61

2 - CAF

La CAF est de 6 275 729,30 €. Ce montant ne tient pas comptes des produits et des charges calculés.

Université de Limoges Année 2024		CAF	Date Heure 27.03.2025 17:29:35
Période	001 à 014		Page 1
RUBRIQUES		Montants	
Résultat de l'exercice		1 197 533,98	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		- 13 158 943,73	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		- 135 503,57	
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		0,00	
Produits de cession d'éléments d'actifs cédés		0,00	
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		-7 945 244,84	
CAF		6 275 729,30	

3. Situation des effectifs au 31/12/2024

La situation des effectifs au 31/12/2024 est essentielle pour analyser les comptes de l'Université de Limoges vue l'importance des dépenses de personnel.

Plusieurs unités de décompte existent :

« Equivalent temps plein » (ETP)

L'unité de décompte, appelée « Equivalent temps plein » (ETPT), prend en considération la quotité de travail de l'agent à un instant t, le 31 décembre 2024.

« Equivalent temps plein travaillé » (ETPT)

L'unité de décompte, appelée « Equivalent temps plein travaillé » (ETPT), prend en considération la quotité de travail de l'agent ainsi que sa durée d'activité au cours de l'année 2024. Ainsi un agent à temps plein employé sur six mois sera comptabilisé pour 0,5 ETPT, de même pour un agent à mi-temps présent sur l'année entière. La consommation d'emplois s'apprécie de manière annuelle et non instantanée.

Plafonds d'emploi (P1, P2)

Ces effectifs sont répartis suivant deux plafonds, le plafond Etat :

- P1, les emplois sont rémunérés par la dotation de l'Etat,
- P2, les emplois sont exclusivement rémunérés sur des ressources propres.

Situation 2024 et 31/12/2024

- ETPT 2024 : 1779,75

- P1 : 1578,2
- P2 : 201,5

- ETP au 31/12/2024 : 1802,02

- P1 : 1614,29
- P2 : 187,73

La situation des effectifs est suivie de très près par l'ordonnateur. Elle est développée dans le rapport de gestion du compte financier.

II. FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Le changement de progiciel de gestion intégré (PGI) constitue le fait marquant de l'exercice 2024.

Avant sa généralisation à l'ensemble des universités et établissements, Limoges a été la seule université à passer de l'ancien PGI, SIFAC, au nouveau, « SIFAC+ ». Deux autres établissements ont aussi effectué la migration, la COMUE de Lyon-Saint-Etienne et l'AMUE.

Le PGI a été livré par l'AMUE en version non finalisée pour que l'Université de Limoges le teste et que des améliorations puissent être apportées au bénéfice de toute la communauté universitaire.

Cette phase de test a naturellement occasionné des difficultés de mise en œuvre et des retards importants dans les tâches financières et comptables tout au long de l'année, de l'ouverture de l'exercice 2024 à sa clôture tardive et à la préparation du compte financier. A la date de rédaction du rapport, la quasi-totalité des difficultés rencontrées ont pu trouver une solution satisfaisante grâce à la collaboration des équipes de l'Université de Limoges et de l'AMUE avec le soutien technique du prestataire informatique, la société SOPRA-STERIA.

Les postes non soldés et les immobilisations n'ont pu être intégrés qu'en décembre, très peu avant la fermeture de l'Université pour les vacances de Noël. Les opérations d'inventaire de l'exercice 2024 se sont déroulées jusqu'au 27 mars 2025 ce qui a obligé à monter très rapidement un compte financier.

L'examen annuel des comptes par les commissaires aux comptes a aussi été fortement perturbé par les retards de mise en œuvre du PGI car il n'a pas été possible de fournir des états financiers de qualité dans les temps impartis. A titre d'exemple, en février 2025, la balance ne correspondait pas au grand-livre ce qui a conduit à des corrections profondes en faisant intervenir l'AMUE et le prestataire de services informatiques.

Ce retard de la mise en place du progiciel a eu des effets dans tous les secteurs au cours de l'année 2024 mais ils ont été résorbés ou sont en voie de l'être en liaison avec l'AMUE et le prestataire de services informatiques :

- Recouvrement : impossibilité d'effectuer des relances de masse, impossibilité de passer des annulations de titres sur exercices antérieurs et impossibilité de constater l'irrecouvrabilité des créances. Ces problèmes sont actuellement résolus ;
- Dépense : retards de paiement importants en début d'exercice, impossibilité de rapprocher les relevés d'opération de la carte achat et du voyageur. Ces problèmes sont en cours de résolutions ;
- Impossibilité de passer à la dématérialisation : la dématérialisation n'a pas pu être mise en place e, 2024. En effet, il est nécessaire de travailler sur une base de préproduction, il n'y a qu'une telle base à Limoges et des sujets plus urgents ont bloqué son utilisation. Ce retard important dans la mise en place de la dématérialisation doit être un peu développé. En effet, le DAF et l'agent comptable de 2022 avaient exposé le 25 novembre de cette année qu'il devait être mis en place une dématérialisation embarquée dans SIFAC au moyen de SIFAC-DEMAT interface avec le portail national de réception des factures CHORUS PRO. Il était précisé que la mise en place concomitante d'un service facturier et d'un outil de traitement dématérialisé des factures allait permettre de garantir une communication efficace entre les gestionnaires ordonnateurs et les gestionnaires comptables. Force est

de constater que la dématérialisation n'est toujours pas en place alors que le SFACT fonctionne depuis plus de deux ans. Ce retard est lié au passage à SIFAC+ qui a mobilisé l'outil de préproduction indispensable aux paramétrages du progiciel de gestion intégré pour la dématérialisation,

- Gestion des immobilisations : aucune fiche d'immobilisation n'a pu être saisie en 2024, toutes les saisies ont été effectuées en 2025, jusqu'en mars. Les amortissements et les reprises au compte de résultat n'ont pu être testés que début mars. Quelques erreurs de fiches ont conduit à des erreurs de plusieurs millions d'euros dans chaque sens qu'il a fallu corriger en urgence. Les dernières corrections de fiches sont intervenues le 25 mars 2025. Il a aussi été impossible de sortie des biens de l'actif sous quelque forme que ce soit. La démarche de fiabilisation de l'actif entreprise il y a plusieurs années a dû être interrompue.
- Paiements : les paiements ont été retardés en début d'année et la situation s'est améliorée mais il n'a été possible de restituer les retenues de garantie que début 2025 sauf dans quelques cas d'urgence où une procédure dérogatoire a été appliquée.

2. COMPARABILITE DES COMPTES

L'Université de Limoges applique la nomenclature comptable M9 commune à l'ensemble des organismes publics depuis 2017, les comptes de 2024 sont donc comparables à ceux de 2023 au niveau des comptes utilisés et des règles comptables appliquées. Quelques nuances doivent néanmoins être signalées pour la comptabilisation des extensions de garantie, la correction d'erreurs et les modifications de durées d'amortissement.

1 - COMPTABILISATION EN INVESTISSEMENT DES DEPENSES D'EXTENSION DE GARANTIE ET DE MAINTENANCE PREVENTIVE

Une évolution de la doctrine comptable doit néanmoins être signalée. En effet, il est désormais admis par la communauté universitaire que les maintenances préventives et les extensions de garantie soient comptabilisées en immobilisations et non en fonctionnement lorsqu'elles sont payées en même temps que l'immobilisation à laquelle elles se rapportent alors que la norme comptable n'est pas celle-ci.

Le Conseil d'administration a délibéré dans ce sens, le service du contrôle de légalité a validé la rédaction de la délibération du CA en lien avec la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP).

L'agent comptable a payé sur réquisition de l'ordonnateur début 2024 en se basant sur la position de la DGFIP qui suivait elle-même les avis le Conseil de normalisation des comptes publics (CNOCP). Il a arrêté de suspendre les paiements pour ce motif dans le courant de l'année ne pouvant pas aller contre une décision du CA validée par la DGESIP et le contrôle de légalité.

Comme attendu, ce changement d'imputation comptable a conduit à majorer les investissements et à diminuer les charges de fonctionnement et donc à augmenter le résultat. Ainsi, les dépenses de maintenance, 6156, étaient de 1 065 945,18 € en 2022, de 940 169,63 € en 2023 et elles ne sont que de 718 054,36 € en 2024 alors que les opérations de maintenance se poursuivent normalement sur tous les éléments de l'actif.

Cette diminution de plus de 300 000 € du poste maintenance entre 2022 et 2024 appelle deux commentaires :

- il n'y a pas à craindre une accélération de l'obsolescence du matériel malgré la baisse de ce poste de dépenses, au contraire peut-être, les actions de maintenance sont réalisées ;
- les dépenses de maintenance comptabilisées en investissement aujourd'hui se retrouveront dans les amortissements des biens tout au long de leur utilisation. En d'autres termes, une partie des dépenses « calculées » d'aujourd'hui deviendront très vite des dépenses réelles, ce qui n'est pas neutre

du tout d'un point de vue comptable. Cependant, l'incidence sur le résultat comptable des exercices et sur les reports à nouveau seront faibles à long terme.

Pour l'agent comptable, il serait souhaitable de clarifier la désignation du normalisateur des comptes publics français car il ne peut pas y avoir une pluralité de normes comptables sur un même sujet dans une optique de vision globale des comptes de l'Etat. L'Université est un opérateur de l'Etat qui doit suivre des règles définies de manière uniforme pour toutes les entités publiques du territoire, ce qui ne change rien à l'autonomie voulue par le législateur et fermement défendue par chaque université.

2 - CORRECTIONS D'ERREURS

L'instruction comptable commune rappelle les règles : une erreur d'un exercice antérieur est corrigée de manière rétrospective. La correction d'une erreur d'un exercice antérieur n'impacte pas le résultat de l'exercice au cours duquel l'erreur a été découverte. Néanmoins, l'erreur est corrigée dans l'exercice au cours de laquelle elle a été découverte. Ainsi, le solde d'ouverture de cet exercice doit être ajusté pour les éléments concernés de l'actif, du passif et de la situation nette de l'effet de la correction d'erreur sur les exercices antérieurs.

En 2024, des corrections d'erreurs touchant le report à nouveau ont été constatées à deux occasions :

- Il subsistait des soldes non nuls à des « comptes techniques » relatifs à des immobilisations qui n'avaient pas été incluses dans le module dédié aux immobilisations pour un total de 66 043,24 €. Ces comptes techniques devaient être soldés lors de la reprise des données dans SIFAC+, ils ont été soldés en faisant jouer le compte 110,
- Une erreur portant sur un compte de subventions rattachées à des immobilisations subsistait depuis la clôture de la « société » 1020 il y a quelques années de cela. Il n'aurait pas dû subsister de solde au compte 13412000, subvention de la Région affectée à des immobilisations, et il était impossible de mouvementer le compte hors du module dédié aux immobilisations. La solution retenue a été de porter le montant au compte 13112002 (subv région non affectée) lors de la reprise des données dans SIFAC+ au 31/12/2023 puis de solder ces comptes sur l'exercice 2024. Le montant de la correction a été de 5 906,30 €.

Ces corrections d'erreurs sur des exercices antérieurs respectent les schémas comptables de l'instruction comptable commune et la norme 14 sur les corrections d'erreurs : le montant total de la correction d'erreurs n'est pas négligeable mais il est à rapporter à l'augmentation du report à nouveau effectué sur l'exercice 2024, 1 308 406,98€ et du solde du compte 110 au 31/12/2024, 13 820 513,75 €.

Les fiches relatives aux immobilisations ont été reprises en indiquant une même date pour la mise en service des biens et des financements externes ce qui a conduit à constater des reprises au compte de résultat élevées gonflant ainsi le résultat de l'exercice. Bien que ce fût une correction d'erreur, il était impossible de corriger par le compte de report à nouveau.

3 - CONSEQUENCES DE L'INTRODUCTION DES FICHES D'IMMOBILISATION DANS SIFAC+

Comme indiqué, lors de la reprise des fiches des immobilisations, la date de mise en service des éléments de l'actif a été appliquée à la date de « mise en service » des subventions d'investissement comme le veut la règle comptable : les amortissements et les reprises des subventions au compte de résultat doivent être synchrones et débiter à la mise en service du bien.

Cependant, certaines fiches comportaient des dates différentes pour la mise en service du bien et pour le rattachement de la subvention ce qui a occasionné un « rattrapage » des reprises de subvention au compte de résultat.

Par ailleurs, des amortissements et des reprises au compte de résultat étaient encore bloqués depuis 2017 dans SIFAC ECC et l'introduction des fiches dans SIFAC+ a débloqué les amortissements et les reprises au compte de résultat.

Ces deux types d'écritures auraient dû, en toute logique, être faites par la méthode de correction d'erreur mais ce n'était pas techniquement possible.

Sur 2024, le compte 12, résultat de l'exercice, a vraisemblablement été majoré de quelques centaines de k€ sans faire jouer le reports à nouveau.

4 - MODIFICATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT POUR CERTAINES CATEGORIES D'IMMOBILISATIONS

Enfin, il est aussi à noter que le Conseil d'administration a validé en 2023 un changement des durées d'amortissement de certaines catégories d'immobilisations à compter du 1^{er} janvier 2024 ce qui demeure possible malgré la nécessité de respecter une permanence des méthodes.

Catégorie d'immobil.	Désignation	Ancienne durée	Nouvelle durée
BH000010	21832600-Matériel informatique mis à disposition	8 ans	5 ans
BH000011	21832700-Matériel informatique acquis	8 ans	5 ans
BH000012	21832800-Matériel informatique autre	8 ans	5 ans
BE000020	21566000-Matériel enseignement mis à disposition	8 ans	5 ans
BE000021	21567000-Matériel d'enseignement acquis	8 ans	5 ans
BE000022	21568000-Matériel d'enseignement autre	8 ans	5 ans

Les données de l'exercice 2024 prennent en compte les valeurs retenues par le Conseil d'administration.

Cette diminution des durées d'amortissement en cours d'utilisation des biens a conduit à majorer faiblement les amortissements et les reprises des subventions au compte de résultat diminuant ainsi la valeur des erreurs corrigées par les fiches précédemment citées.

La délibération prévoit aussi de modifier les plans des "matériels scientifiques", 21536, 21537, 21538. Au 31/12/2024, aucun bien n'était enregistré à ces comptes à Limoges mais la durée de 5 ans sera retenue si des matériels scientifiques sont imputés à ce compte dans l'avenir.

3. PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes de l'Université, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et professionnel (EPSCP) doivent être établis selon le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable (GBCP), le recueil des règles budgétaires des organismes (RRBO), le recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP), la circulaire annuelle relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'Etat du 26 juillet 2022 et l'instruction comptable commune annuelle.

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

1. Acquisition

Les immobilisations sont généralement comptabilisées à leur coût d'acquisition mais elles peuvent aussi être comptabilisées à leur valeur vénale en cas d'acquisition à titre gratuit. Il est prévu de pouvoir comptabiliser des immobilisations à leur coût de production en cas de production en interne mais les travaux en régie sont rares. L'exercice 2024 a enregistré des acquisitions pour environ 12 millions d'euros comme chaque année. En revanche, aucune sortie d'immobilisation n'a été constatée que ce soit à titre gratuit (don, mise au rebut, destruction) ou à titre onéreux

2. Amortissements

A l'exception des terrains et des immobilisations en cours, toutes les immobilisations font l'objet d'amortissement suivant la méthode du *prorata temporis* dont les durées ont été fixées par le conseil d'administration dans sa délibération du 22/12/2023 :

Catégorie d'immobilisation	Durée d'amortissement (années)
Logiciels acquis ou sous-traités	3
Autres concessions et droits similaires	3
Agencements et aménagements de terrains	20
Installations générales, agencements	20
Aménagements des constructions acquises sur sol d'autrui	30
Installations techniques complexes	10
Matériel scientifique	5
Matériel d'enseignement	5
Outils acquis	5
Collections	10
Installations générales	30
Matériel de transport affecté	5
Matériel de transport acquis	5
Matériel de bureau affecté	5
Matériel de bureau acquis	6
Autre matériel de bureau	5
Mobilier affecté	5
Mobilier acquis	5
Autre mobilier	5
Matériel informatique	3
Matériel divers	5

Il est à signaler que l'Université de Limoges ne pratique pas (encore) l'amortissement par composant pour les biens immobiliers. Cependant, les durées d'amortissement ont été votées lors de la délibération précitée :

Composant	Durée d'amortissement (années)
Voirie, réseaux, divers	25
Gros œuvre	50
Revêtement façades (peaux extérieures)	20
Charpente, menuiserie extérieure	25
Étanchéité	15
Menuiseries intérieures	15
Cloisons	15
Faux plafonds	15
Peinture	15
Revêtement de sols	15
Premier équipement	15
Plomberie	20
Chauffage, climatisation	20
Électricité, câblage, fibre optique	20
Ascenseurs	15

5. RATTACHEMENT DES CHARGES ET PRODUITS A L'EXERCICE

Au nom du principe comptable d'indépendance des exercices, l'Université de Limoges effectue le rattachement ou l'exclusion des charges et des produits à l'exercice afin de respecter au mieux la césure.

Toutes ces opérations font jouer un compte de charge ou de produit et un compte de bas de bilan.

Ce point sera développé dans le paragraphe, « autres informations concernant le bilan » à la fin de l'analyse des différents postes du bilan.

III. BILAN, NOTES RELATIVES AUX DIFFERENTS POSTES ET A L'EVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

Le bilan au 31/12/2024 est présenté en Annexe 1

1. ACTIF IMMOBILISE (218 305 k€)

Les investissements sont de l'ordre de 12 millions d'euros chaque année, cette somme équivaut à peu près aux amortissements constatés ce qui indique que le niveau du patrimoine de l'Université reste à peu près constant et que le rythme des amortissements retenu correspond à la nécessaire prudence comptable sans exagération. Pour avoir un ordre de grandeur, ces investissements annuels et ces amortissements équivalent environ à un mois de paie.

Outre la modernisation de l'université, la politique d'investissement permettra à court et moyen terme de mieux maîtriser les dépenses d'énergie, et donc de dégager de nouvelles marges de manœuvre.

1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises sur cet exercice sont de 203 760 €, elles ont ainsi augmenté de 10 % par rapport à 2023. Ces acquisitions sont principalement des logiciels et brevets : WIN PAIE (57 K), ORBIS GLOBAL (40K), FLOW 3D (17K).

Aucun logiciel n'est produit en interne.

Le capital immatériel identifiable ne comprend pas certains éléments essentiels qui pourraient théoriquement y figurer, les structures et procédures administratives, les connaissances techniques et de marché, les actifs immatériels incorporés dans le capital équipement. Le capital humain pourrait aussi y figurer en théorie.

Pour l'Université, la capacité à transmettre et à générer du savoir constitue certainement le principal capital immatériel mais il est impossible à estimer.

2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau des immobilisations constitue l'annexe 3.

Immobilisations en service (21xx)

Les immobilisations corporelles enregistrées à un compte 21x ont augmenté de 17,5 Millions d'euros. Les augmentations ont été engendrées :

- Par virement de poste : certaines immobilisations qui étaient en cours sur l'exercice 2023 et qui ont été terminées (restructuration de l'IUT d'Egletons, 6 Millions, et rénovation énergétique de deux bâtiments à Brive, 1.9 Million).
- Par des acquisitions : majoritairement par du matériel acquis pour des projets de recherche (OMEGAHEALTH, SAFIR, CPER PILIM 2023, Icare, ...) et par du matériel informatique (Solutions d'infrastructures DELL Technologies, ...).

- Par ailleurs un chantier très important a été lancé au cours de l'exercice. Le projet en marché de conception réalisation porte sur l'extension et la réhabilitation du Centre de Biologie et de Recherche en Santé (CBRS) à Limoges. Cette extension sera dédiée aux activités de recherche de l'Université de Limoges, le montant prévisionnel de l'opération est de 47 000 000 €.
- Enfin, dans le cadre de la démarche écoresponsable de l'Université, il est à signaler des dépenses de nouveaux raccordements au réseau de chaleur biomasse de Brive-la-Gaillarde pour les locaux de l'IUT (GEII et GEA). Le total des dépenses a été de 229 k€ TTC et la dépense a été partiellement financée par des certificats d'économie d'énergie (CEE).

Immobilisations en cours (23xx)

Pour les immobilisations corporelles en cours, il est constaté une diminution globale de 6 Millions. Cette variation est expliquée par :

- Une diminution de 9 Millions d'euros a été enregistrée suite à l'intégration de travaux en cours, soit un passage du 23xx au 21xx : l'immobilisation a été mise en service ce qui constitue le point de départ des amortissements et des reprises des subventions au compte de résultat. Ces immobilisations concernaient principalement la restructuration de l'IUT d'Egletons (6,4 Millions) et la rénovation énergétique de deux bâtiments à Brive (1,9 Million).
- Une augmentation de presque 3 Millions d'euros correspond à de nouveaux travaux en cours. Citons, par exemple, l'étude OMEGAHEALTH (1,1 Million) et la réfection du plancher du gymnase de la FST (431 K€).

Mises au rebut, cessions à titre onéreux ou gratuit

Suite aux réserves récurrentes des Commissaires aux comptes lors de leurs travaux de certification, l'Université de Limoges s'est lancée dans une démarche d'amélioration continue de fiabilisation de son actif et elle s'est engagée auprès des Commissaires aux comptes à poursuivre et amplifier cette démarche.

La constatation de la mise au rebut des immobilisations obsolètes aurait dû se poursuivre en 2024. Malheureusement, il n'a été possible de constater aucune mise au rebut sur l'exercice 2024 car les immobilisations n'avaient pas été reprises dans le module dédié du progiciel de gestion intégré avant le début de l'année 2025.

Par ailleurs, quelques cessions à titre onéreux ont été réalisées en 2024 par l'intermédiaire de la DNID, principalement des véhicules. Le produit de la cession a bien été enregistré sur un compte d'imputation provisoire mais les écritures comptables de sortie de l'actif n'ont pas pu être constatées pour des raisons liées au PGI.

Enfin, aucune cession à titre gratuit n'a été réalisée en 2024.

Il est signalé que ce qui apparaît comme une cession de 24 258,90 € enregistrée au compte 2381 du tableau des immobilisations n'est qu'une récupération d'avances versées sur des marchés publics : une avance peut être versée en totalité au début des marchés puis récupérée petit à petit en fonction de l'évolution des travaux.

3 - PARTICIPATIONS

Les titres et actions du compte 2611 correspondent à l'apport en capital pour la nouvelle entité AVRUL (SAS), cet apport en capital a été fait en toute fin d'année 2024 et il a servi à créer la société.

Cette participation au capital social d'une société privée peut surprendre. Des précédents existent dans le milieu universitaire. La validation de la création de la SAS AVRUL a été approuvée par le CA dans sa séance du 14 juin 2024 et par le contrôleur budgétaire en Région.

C'est l'Université qui préside AVRUL SAS et non pas le Président de l'Université. Il n'y a donc pas de contrariété avec les dispositions du Code de la Fonction Publique en vertu desquelles un fonctionnaire consacre l'intégralité de son activité professionnelle aux tâches qui lui sont confiées et ne peut mener à titre professionnel une activité privée lucrative.

Il est à signaler que l'Université bénéficie, dans les statuts d'AVRUL SAS, d'un droit de vote triple par rapport aux autres actionnaires, lui assurant ainsi le pouvoir décisionnaire au sein des assemblées générales de la Société.

4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont constituées des prêts que L'université de Limoges accorde au personnel, les « acquisitions » de 2024 sont de 24 297 €, soit le montant des prêts accordés en 2024. Le solde du compte n'est cependant débiteur que de 8 779 € en fin d'exercice suite aux remboursements enregistrés en cours d'année. Ce montant n'est pas appelé à évoluer de manière significative dans les années à venir.

2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (12 817 k€)

1. Amortissements

Le tableau des amortissements constitue l'annexe 4.

Les amortissements constatés en 2024 se sont élevés à 12 817 k€, soit une petite baisse par rapport à 2023, où le montant cumulé était de 13 391 k€. Cela représente une diminution non significative de l'ordre de 0.5 k€

Comme indiqué précédemment, le renouvellement des immobilisations compense globalement leur obsolescence irréversible.

Enfin, les financements externes de l'actif ont été repris au compte de résultat pour un total de 7 945 k€, ce qui montre l'importance de ces sources de financement, Etat, Région, Département, Communes et Communauté de Communes, Europe.

2. Dépréciations

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée en 2024 sur les immobilisations.

3. FINANCEMENTS EXTERNES DE L'ACTIF

Le tableau des financements de l'actif constitue l'annexe 5

Les subventions rattachées à des immobilisations sont suivies dans le progiciel SIFAC+ dans le module dédié aux immobilisations.

Le total des financements externes de l'actif s'élève à 202 143 k€ à la fin 2024. Les financements reçus en 2024 s'élèvent à 2 803 k€ et les diminutions s'élèvent à 7 945 k€ du fait des reprises des subventions au compte de résultat.

Le principal financeur est l'Etat, 153 627 k€ suivi de la Région et de l'Europe (annexe 5).

Les subventions destinées à financer les opérations d'investissement sont rapportées au compte de résultat au même rythme que celui de constatation des amortissements. La comptabilisation des reprises permet de contrebalancer en grande partie les amortissements de ces immobilisations. Concrètement, 7 945 k€ de reprises ont été constatées pour 12 816 k€ d'amortissements en 2024.

Les subventions destinées à financer les opérations d'investissement sont rapportées au compte de résultat au même rythme que celui de constatation des amortissements.

Les subventions non rattachées à une immobilisation dans le logiciel SIFAC sont enregistrées sur des comptes qui ne sont pas suivis dans le module immobilisations et il n'y a, évidemment, pas de report au compte de résultat.

La norme comptable est que les subventions rattachées aux immobilisations soient rattachées le jour de la mise en service du bien et que les amortissements des biens et la reprise au compte de résultat soient parfaitement synchrones. Cependant, il a été observé des retards dans le rattachement des subventions et des décalages entre la date de mise en service du bien et la date de début des reprises au compte de résultat. Ces décalages ont été corrigés sur les anciens éléments de l'actif lors du passage à SIFAC+ mais le changement de date a eu l'effet de gonfler les reprises au compte de résultat de l'exercice et donc d'augmenter le résultat comptable.

Le module immobilisations de la version antérieure du progiciel permettait de conserver de petites discordances entre la balance des comptes et le module relatif aux immobilisations. Dans la version actuelle, il ne peut plus y avoir aucune discordance entre les fiches des immobilisations et la comptabilité ce qui a obligé à passer quelques écritures de correction sur exercice antérieur. Toute la qualité de la base des immobilisations repose donc sur la qualité des fiches des immobilisations. Des erreurs de saisie ont conduit à des erreurs sur le montant des amortissements ou des reprises des subventions au compte de résultat. Les erreurs ont été corrigées tardivement mais les comptes donnent ainsi une image fidèle du patrimoine de l'Université.

4. AUTRES INFORMATIONS CONCERNANT LE BILAN

1 - Les charges à payer

Tout au long de l'année, le fait générateur de la comptabilisation d'une charge constitue le critère de rattachement de la charge à l'exercice. En effet, les dépenses avec engagement juridique préalable sont rattachées à l'exercice tout au long de celui-ci lors de la certification du service fait (fait générateur) qui génère le schéma comptable suivant : Débit compte de classe 6 par crédit compte 408 « Fournisseurs – factures non parvenues ».

Les **charges à payer** des fournitures et immobilisations sont donc automatiquement comptabilisées dans le progiciel dès lors que le service fait a été valorisé. En raison d'un arrêt des flux se rattachant à l'exercice 2024 au 20 décembre 2023, jour de fermeture de l'établissement pour les vacances de Noël, les composantes ont fourni un tableau récapitulatif des services faits non valorisés dans l'outil pour divers motifs, afin que ceux-ci soient intégrés dans la comptabilité de l'établissement : il s'agit de CAP manuelles, ou CAPAC, CAP à comptabiliser. Le total est de 463 939 € pour les CAPAC « usuelles ».

Une catégorie particulière de CAPAC doit être signalée, les charges à payer « passifs sociaux ». En effet, elles représentent un total de 6 203 122 €, ce qui est tout à fait significatif. Elles concernent principalement les éléments suivants :

CET : chiffrage du solde sur les CET au 31/12 : 15 premiers jours au coût moyen du corps, jours au-delà au tarif forfaitaire, 1 332 322 €,

Cours complémentaires d'enseignement titulaires et non titulaires : intégration des heures complémentaires d'enseignement potentiellement payables sur les années antérieures issues de l'application SAGHE, 2 478 925 €.

Droits à congés non pris (hors enseignants chercheurs) : extraction du logiciel libertempo. Détermination du nombre de jours congés non pris par rapport à une référence d'un tiers. Valorisation au coût moyen du corps, 2 107 325 €,

Clause de rendez-vous salarial, calcul sur la base du protocole, nombre d'agents concernés / nombre de points correspondant, 827 €

Modulation IFSE, calcul au coût réel des agents concernés, 10 600 €,

RIPEC, 85 751 €,

Primes de charge administrative et de responsabilités pédagogiques, arrêt des sommes dues au titre des périodes de référence de l'exercice sur la base des arrêts nominatifs d'attribution ou des avis des commissions compétentes, 36 663 €

Primes de recherche et d'enseignement supérieur, 14 360 €,

Prime PEDR, prime de recherche et d'encadrement doctoral, 47 513 €

Prime CNU, 16 556 €

RAFP des titulaires permanents, 16 000 €

Reclassement des enseignants, 56 280 €

2 - Les charges constatées d'avance (CCA)

CCA, sont utilisées en comptabilité pour neutraliser l'impact sur le résultat des charges qui ont été comptabilisées au titre d'une période mais qui concernent une période suivante. L'état des charges constatées d'avance au 31/12/2024 a été établi par le SFACT après consultation des composantes sur la base d'un tableau fourni par le contrôle de gestion. Ces charges représentent un total de 312,5 k€ € : elles concernent de nombreuses composantes et de nombreuses imputations comptables.

3 - Les produits à recevoir (PAR)

Concrètement, des PAR, sont comptabilisés pour toutes les recettes qui ne peuvent être justifiées par des pièces justificatives définitives, en particulier lorsque les conventions ou les contrats de recherche n'ont pas encore donné lieu à justification auprès des partenaires ou que la date d'échéance n'est pas échue. L'année suivant, les PAR font l'objet d'une contrepassation ou extourne en début d'année si possible.

- **Produits de fonctionnement ordinaires (compte 4181)**

Formation continue et apprentissage, le total des PAR est de 4 768 k€ : les formations débutées en 2024 ne peuvent être facturées aux OPCO qu'à leurs termes même si elles ont débuté en cours d'année.

Service ou composante	Montant
908 Formation continue et apprentissage (DFCA et DFC)	4768661.93
913 - Services centraux	727041.86
907 - Recherche	292287.42
Total général	5787991.21

- **Subventions de fonctionnement (compte 44877)**

Par ailleurs, des subventions de fonctionnements donnent lieu à constatation de produits à recevoir au compte 44877 :

Composante	Montant
901 Droit et sciences éco	14800.06
902 IUT	36767.27
904 Faculté des sciences	3711142.39
905 Médecine	838000.88
907 Recherche	19108266.68
908 Formation continue et apprentissage	23000
909 Pôle formation	41501.36
913 Services centraux	2987667.98
916 Pôle international	1393037.65
917 ENSIL-ENSCI	19410.75
Total général	28 173 595.02

Le total est de 28 173 595 €

Les imputations concernées sont diverses : 74131100, ANR, 74460000, subventions UE, 74420000, subventions des « autres ministères », 74420000, subventions de la Région, 74132300, aides versées par l'ASP, 74810000, produits des versements libératoires, 74480000, subventions autres collectivités.

- Enfin des financements à recevoir sont aussi constatés au compte 44871 pour des financements externes de l'actif

Composante	Montant
905 Faculté de médecine	12840.16
907 Recherche	4845038.24
909 Pôle formation	567043.94
913 Services centraux	2320452.02
916 Pôle international	12417.43
Total général	7757791.79

L'imputation des financements se fait aux comptes 1312, financements de la Région, 1315, financements autres, et 1316, financements de l'UE.

4 - Les produits constatés d'avance (PCA)

Les produits constatés d'avance, PCA, concernent des services déjà comptabilisés mais dont la réalisation s'effectuera au cours de l'exercice comptable 2025. Ils doivent être exclus des comptes de 2024. Le niveau des PCA est de 1 193 52 € en 2024.

- Le plus gros montant de PCA est dû au pôle recherche pour de nombreuses réalisations effectuées en 2024 pour lesquelles des justificatifs restaient à produire au 31 décembre, 1 092 666 €,
- Des PCA ont aussi été constatés pour la faculté de sciences et techniques, 91 209,58 € pour un programme « Vinacademy »,
- Des PCA d'un montant de 73 95 € ont été constatés pour la Direction de la Formation Continue
- Un montant de 2 250 € a aussi été enregistré pour la faculté de médecine et de pharmacie.

5. STOCKS ET EN-COURS

Les seuls stocks ayant donné lieu à des opérations comptables concernent les ouvrages édités par l'Université, les éditions PULIM (Presses universitaires de Limoges), la valeur du stock final est de 29 797,37 €, soit une augmentation de 5 299 € par rapport à 2023.

Etablissement université de Limoges Année 2024 Période 01 à 14		Tableau de variation de stocks				
Numéro de compte		Nature des stocks et des en cours	A la clôture de l'exercice	A l'ouverture de l'exercice	Variation des stocks en augmentation	Variation des stocks en diminution
355		Production PRODUITS FINIS Sous-total I Production stockée ou déstockage de production (Sous-total I + Sous-total II)	29797.37	24498.26	5299.11	0.00

La méthode de comptabilisation des stocks de livres de PULIM est celle de l’inventaire intermittent ce qui semble tout à fait justifié au vu de l’activité de cette structure. La méthode d’évaluation retenue est celle décrite dans l’instruction fiscale BO-impôts 4A-3-01 n° 49 du 9 mars 2001, spécifique aux entreprises de l’édition. Par ailleurs, aucune obsolescence ou mévente n’a conduit à une dépréciation des ouvrages stockés. Enfin, il n’a été fait état d’aucune mise au pilon pour éliminer les exemplaires défraichis ou en surstock.

Cette méthode d’évaluation des stocks est certainement perfectible pour donner une image comptable plus fidèle. Elle a cependant été maintenue en 2024 car le changement de méthode n’était pas une priorité de l’exercice du fait du caractère peu significatif du niveau des stocks et de celui de leurs variations.

6. AUTRES ELEMENTS DE L'ACTIF CIRCULANT

L’actif circulant est constitué des éléments significatifs suivants :

- Les créances clients et factures à émettre (produits à recevoir) :
- Les créances clients des comptes 4111, 412 et 416 s’élèvent à 7 377 855,60 €, ce qui est tout à fait significatif. Il est signalé que les créances douteuses sont normalement toutes comptabilisées au compte 416. Cependant, en 2024, des créances douteuses existaient aussi au compte 412 pour des paiements fractionnés des droits différenciés. Ces créances douteuses n’ont pas pu être basculées au compte 416 pour des raisons techniques propres à SIFAC.
- Par ailleurs, certaines créances du compte 412 auraient dû être annulées en 2024 car les étudiants n’ont pas assisté aux cours et n’ont obtenu ni notes ni diplôme mais l’ordonnateur a préféré ne pas annuler ces créances, elles ont donc été provisionnées intégralement.
- Les créances liées aux subventions et financement de personnes publiques sont d’un montant peu élevé en 2024, 143 181,74 €.

7. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (ABSENCE)

L’Université de Limoges ne détient aucune valeur mobilière de placement.

8. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de l'Université de Limoges comprennent le report à nouveau et le résultat non affecté et les subventions d'investissement rattachées à des éléments de l'actif ou non. Fin 2024, la totalité de ces capitaux propres s'élève à 228 413 k€.

Le niveau des réserves reste constant depuis plusieurs années à 20 125 660.72 €.

Il est proposé au Conseil d'administration d'affecter le résultat de l'exercice 2024 au report à nouveau sans modifier le niveau des réserves.

9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions relatives aux litiges pendants ont été ajustées en liaison avec la direction des affaires juridiques : reprise quand l'affaire est close et que la partie adverse ne peut plus faire appel, dotation face à une nouvelle affaire dont l'évaluation est le montant demandé par le requérant. En outre, il a été tenu compte de la protection juridique des agents de l'université mis en cause, pour un forfait de 5 000 € par personne. Elle est ramenée à 748 K€.

Des provisions pour CET sont comptabilisées à 213 K€, comme l'an dernier, ainsi qu'une provision nouvelle de 293 K€ permettant de couvrir la charge relative aux changements d'indice, promotions et reclassements dont les arrêts relatifs à 2023 n'ont pas encore été pris et transmis au 31 janvier 2024, en fin de période d'inventaire.

10. TRESORERIE

La trésorerie de l'exercice 2024 a connu des variations importantes : la trésorerie est restée à un niveau très élevé tant qu'aucune dépense autre que les paies n'a été effectuée puis elle est revenue à un niveau normal avec les variations saisonnières habituelles comprenant un minimum durant l'été.

11. DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Les dettes fournisseurs (compte 401) s'élèvent à 1 144 036,74 € dont 16 k€ de fournisseurs débiteurs. Elles sont principalement composées par les ROP de tous les mois de 2024 (1 117 K€) qui n'ont pas pu être rapprochés dans SIFAC du fait de problèmes applicatifs. Il y a également un reliquat de ROP 2023 de novembre et de décembre (170 K€). Par ailleurs, la carte achat représente quant à elle 32K € de dettes.

12. CREANCES ET DES DETTES

1 - Créances

Les créances des factures émises ou des factures à établir sont enregistrées sur différents comptes :

- Compte 411, clients

Ce compte de tiers enregistre la grande majorité des créances des clients ou autres débiteurs.

Ce compte rassemble la plus grande partie des créances, le solde débiteur est de 5 377 525,87 € avec une ancienneté des créances très limitée :

2021	763.43
2022	75 252.77
2023	716 433.02
2024	4 585 076.65
	5 377 525.87

La grande majorité des créances du compte de tiers 4111 a moins d'un an d'ancienneté, le recouvrement de ces créances n'était pas compromis au 31/12/2024.

- Compte 412

Ce compte enregistre les créances des « clients étudiants stagiaires » d'après le libellé. Concrètement, il enregistre les créances des étudiants réglant leurs droits d'inscription par des paiements fractionnés en 8 fois, cinq fois ou trois fois, principalement pour les droits différenciés des étudiants extracommunautaires.

Plusieurs « clients génériques » participent au solde du compte, ce qui constitue une originalité comptable. En effet, ces tiers n'existent pas réellement et ils ne peuvent pas être poursuivis. Or, pour un comptable public, il est indispensable de pouvoir effectuer des diligences adéquates, complètes et rapides, ce qui est totalement impossible avec des tiers génériques.

Des créances douteuses ont été maintenues à ce compte du fait d'une impossibilité technique de les transférer au compte dédié. Il s'agit des clients génériques 19151, paiements en 3 fois des droits d'inscription 2023/2024 et 19156, paiement en 8 fois de ces mêmes droits. Ces créances auraient dû être annulées car les étudiants n'ont reçu ni leurs notes ni leur diplôme et il est impossible de les poursuivre car aucun titre n'a été émis. En l'absence d'annulation des créances, la dépréciation a été de 100%.

Par ailleurs, les impayés des droits d'inscription 2022/2023 ont donné lieu à l'émission de titres individuels permettant de diligenter des actions en recouvrement en partant de comptes génériques. Ces impayés concernaient principalement des étudiants extracommunautaires soumis aux droits

différenciés. Les diligences ont été adéquates et rapides une fois les titres émis mais l'émission des titres a été très tardive après le fait générateur et le taux de recouvrement a été presque nul notamment du fait du retour des étudiants dans leur pays d'origine et de l'impossibilité d'avoir des données fiables pour le recouvrement. Ces créances ont été provisionnées à 90%, l'espérance de recouvrement n'a été estimée qu'à 10%, ce qui est très faible mais peut-être tout de même surestimé.

- Compte 416

Les créances douteuses sont portées à ce compte de tiers. Le solde du compte est de 1,6 M€, ce qui est significatif.

Le caractère douteux d'une créance est souvent lié à l'ancienneté de celle-ci mais des événements liés à la situation du débiteur peuvent conduire à porter une créance à ce compte, procédure collective pour les entreprises ou procédure de surendettement des particuliers pour les personnes physiques. La constatation du caractère douteux des créances se fait une fois par an en fin d'exercice et non au fil de l'eau.

Le recouvrement est irrémédiablement compromis pour de nombreuses créances. La créance peut être éteinte suite à des liquidations judiciaires avec un certificat d'irrecouvrabilité d'un mandataire judiciaire pour les entreprises ou en cas de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire pour les personnes physiques. Cependant, aucune constatation de non-valeur n'a été faite en 2024 du fait d'une impossibilité technique liée au progiciel SIFAC+. L'agent comptable demandera de constater de nombreuses admissions en non-valeur courant 2025. Elles ont toutes donné lieu à constatation d'une dépréciation en 2023 ou 2024 : la non-valeur n'aura pas d'incidence sur le résultat de l'exercice prochain dans la mesure où une reprise de dépréciation sera constatée sur le même exercice.

Ce compte ne rassemble cependant pas toutes les créances douteuses du fait des problèmes techniques déjà signalés de l'impossibilité de transfert du compte 412 au compte 416.

Des dépréciations de ces créances ont été constatées suivant la probabilité estimée fin 2024 de non-recouvrement.

- Compte 4181

Ce compte concerne les produits à recevoir des clients pour lesquels les factures restent à établir au 31/12/2024. Fin 2024, le montant des produits à recevoir a été déterminé à 5 787 991,21 € dont 4 768 662 € pour la seule DFCA. Ce point a été développé précédemment.

- Compte 419, avances reçues : le montant est de 92 533.94 € et concerne deux clients seulement.

2 - Dettes

Le total des dettes fournisseurs s'élève à

Les dettes enregistrées au 4011, fournisseurs de biens et services, s'élèvent à 1 144 k€, elles concernent essentiellement l'année 2024.

Les dettes du 4041, fournisseurs d'immobilisations, sont négatives du fait d'une situation de fournisseur débiteur de 39 k€..

Les retenues des garanties opérées sur ces fournisseurs d'immobilisations et non remboursées sont à un niveau d'environ 100 k€. Il était impossible de rembourser ces sommes en suivant une procédure sécurisée avec SIFAC+. C'est désormais possible, les retards vont donc être comblés très rapidement.

Les seuls remboursements de retenues de garantie effectués en 2024 ont concerné des demandes urgentes, ils ont été effectués par des ordres de paiement ne respectant pas la procédure normale.

13. ELEMENTS RELATIFS A LA SITUATION PATRIMONIALE ET A SON EVOLUTION

Les tableaux d'évolution de la situation patrimoniale constituent l'annexe 8.

Le niveau du fonds de roulement (FdR) est de 19 467 236,71 €,

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est négatif de - 19 935 239,67 €

La trésorerie au 31/12/2024 est de 39 402 476,38 €

Sur l'année 2024, la trésorerie s'est accrue de 8 530 k€,

Il y a eu un prélèvement sur le fonds de roulement de 3 635 477,63 €. Cette valeur a été portée sur les tableaux de financement I et II et sur le tableau d'évolution de la situation patrimoniale en droit constaté en accord avec les services de l'ordonnateur (**annexes 6, 7 et 8**).

IV. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT ET A LA CAF

Le compte de résultat indique un bénéfice de l'exercice de 1 197 533,98 €, ce montant représente la différence entre la totalité des produits et la totalité des charges.

1. CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

1 - SUBVENTIONS

Les subventions reçues par l'Université de Limoges constituent la principale source de revenus. Elles proviennent de l'Etat, principalement, mais aussi de la Région, du Département, d'autres collectivités locales ou de l'Europe. Les subventions qui ne sont pas issues de l'Etat sont comprises dans les « autres produits » de ce tableau.

Sur un total de 155 M€, la subvention pour charges de service public, SCSP, représente 140 011 k€.

Les « autres subventions » s'élèvent à 10 124 k€.

2 - FISCALITE AFFECTEE

La « fiscalité affectée » du compte de résultat correspond à la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), 1 288 199,53 €. Cette contribution financière est collectée par le CROUS. Chaque étudiant inscrit en formation initiale doit s'en acquitter par paiement ou exonération.

Cette contribution financière permet de financer des projets et activités liés à la vie étudiante (artistiques, culturels, sportifs, etc.) et d'améliorer les conditions de vie des étudiants (accueil, accès aux soins, actions de prévention).

3 - AUTRES PRODUITS

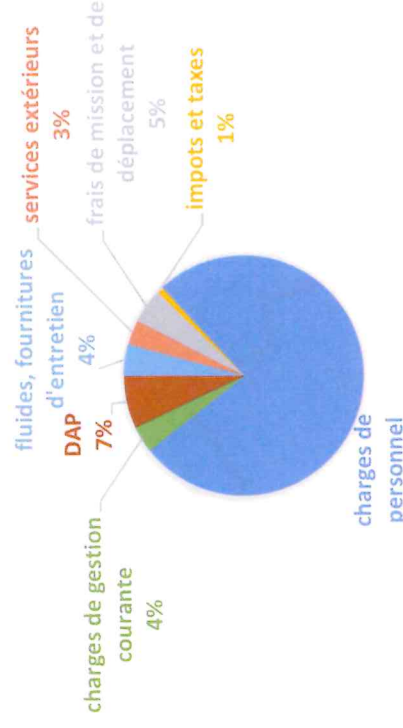
Cette catégorie de produits est très vaste, elle comprend les droits d'inscription ou droits de scolarité, les droits de formation continue, les frais de formation dans le cadre des contrats d'apprentissage et des produits annexes enregistrés au compte 7088. La liste n'est pas exhaustive.

Le montant de la totalité de ces produits est de 32 340 k€.

2. CHARGES D'EXPLOITATION

1 - Répartition

RÉPARTITION



1 - Dépenses de personnel

Les principales dépenses de fonctionnement sont les dépenses de personnel qui représentent un total de 141 890 190,43 € en incluant les charges de pension de 44 221 815,25 € en 2024. Ces dépenses ont un peu augmenté de 2023 à 2024 : +1.38%.

Ce poste de dépenses représente 76,27% de l'ensemble des charges de l'exercice.

2 - Autres dépenses de fonctionnement

Les autres dépenses de fonctionnement et d'intervention représentent un total de 44 154 937,20 €. Elles comprennent des dépenses réelles et des charges calculées : les charges de gestion courante et les fluides ont diminué, les autres postes sont en augmentation.

3 - Charges calculées (DAP)

Elles sont toutes constatées pour respecter le principe de prudence qui prévaut à l'Université comme dans toutes les entités publiques ou privées. Le but est d'éviter le transfert de toute incertitude financière sur les exercices comptables suivants.

- L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater le montant de la dépréciation latente d'un bien et de dégager des ressources destinées à le renouveler lorsqu'il faudra le faire. Il est la constatation de l'amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif ou d'une diminution du potentiel de service qui résulte de l'usage, du temps, du changement de technique ou de toute autre cause. L'amortissement permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Il est calculé pour chaque catégorie d'immobilisations, au prorata du temps prévisible d'utilisation. L'amortissement concerne les immobilisations corporelles et incorporelles inscrites à l'actif du bilan. Les amortissements sont des charges calculées, des opérations d'ordre, pour un total de 12 816 676,82 €.

- La dotation aux dépréciations d'actif concerne uniquement les dépréciations des créances des redevables,
- Une provision pour « perte sur contrats et opérations » a aussi été constituée pour 196 k€.

4 - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les seules charges financières sont des pertes de change. Le montant est symbolique, 2165 €.

Les produits financiers sont de deux types, les revenus sur créances et les gains de change pour un total de 2 258 €.

3. RESULTAT COMPTABLE

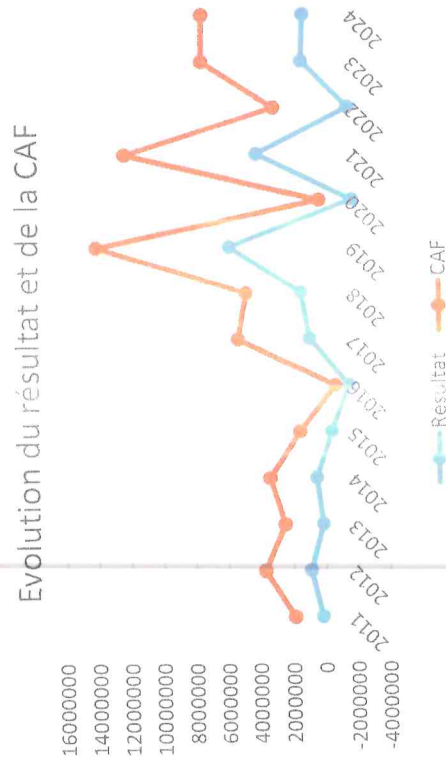
Le résultat comptable de l'exercice est un **bénéfice de 1 197 533,98 €**.

4. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

Une certaine marge d'appréciation existe sur les charges ou produits calculés qui n'existent que pour respecter le principe de prudence. La CAF ne prend en compte que les charges et produits réels

A partir du résultat de l'exercice, la CAF est donc construite en ajoutant les dépenses d'amortissement et en excluant les reprises au compte de résultat de l'exercice.

Le montant de la **CAF est de 6 275 729,23 €**. L'examen de l'évolution comparée du résultat et de la CAF indique que les dépenses calculées et les recettes calculées suite au changement de progiciel n'ont pas induit d'erreur significative dans la détermination du résultat comptable



V. REQUISITION DE L'ORDONNATEUR

Conformément à l'instruction juridique commune du 23 juin 2023, l'agent comptable doit compléter le compte financier des dossiers de réquisition. Dans le cadre du compte financier 2024, il est fait état de deux dossiers de réquisition qui doivent être rappelés bien que les règles aient évolué depuis lors suite à un vote du CA validé par le contrôle de légalité après avis de la GEGESIP.

Concrètement, en application des dispositions de l'article 38 du décret GBCP, l'agent comptable a suspendu le paiement d'une dépense de l'Université de Limoges puis a procédé au paiement suite à une réquisition. Dans le détail, le 11 avril 2024, le montant total des extensions de garantie s'élevait à 248 016 € sur un total de 755 000 € HT, 906 000 € TTC (spectromètre de masse de la SAS BRUKER). L'agent comptable a déféré à l'ordre de réquisition n°2024-04-11,

Les règles comptables sont claires, une extension de garantie représente une dépense de fonctionnement car elle ne fait pas partie des coûts rendus nécessaires pour mettre l'immobilisation en état de fonctionner. Il en va de même pour les contrats de maintenance préventive. Le pôle national de soutien au réseau des opérateurs de l'Etat a confirmé cette interprétation de la norme comptable en vigueur à l'Université de Limoges

La Présidente de l'Université a réquisitionné l'agent comptable en indiquant que l'extension de garantie était « nécessaire à cet investissement ». L'agent comptable a déféré à la réquisition le jour-même et en a rendu compte au ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et au ministère chargé du Budget pour transmission à la Cour des comptes.

Par la suite, une délibération dont la rédaction a été validée par la DGESIP et approuvée par le CA du 14 juin 2024. Elle indique que peuvent être comptabilisés comme frais accessoires :

- Maintenance obligatoire si elle est réglée intégralement lors de l'acquisition du bien
- Extension de garantie si elle est réglée intégralement lors de l'acquisition du bien
- Tous les frais accessoires directement liés à l'acquisition et permettant l'installation du matériel
- Les prestations de première formation, c'est-à-dire payées avant ou juste après la livraison, afin de permettre son utilisation par les agents,
- Les prestations d'études directement associées à l'acquisition de l'équipement (et non à son utilisation),
- Frais de conditionnement et de livraison associés à l'achat

Depuis lors, l'agent comptable ne suspend pas le paiement de factures d'immobilisations pour mauvaise imputation des extensions de garantie lorsqu'elles sont payées en même temps que les éléments de l'actif auxquelles elles se rapportent.

L'incidence comptable de ce nouveau mode de comptabilisation a déjà été indiquée précédemment.

VI. ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'Université de Limoges se porte caution pour les 250 logements du CROUS réservés pour les étudiants internationaux pour un montant de 20 000 €, il s'agit du seul engagement signalé.

VII. VALEURS INACTIVES

Fin 2024, aucune valeur inactive n'était suivie à l'Université de Limoges.

La question se pose cependant pour les bons IFLA (Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques) : il s'agit de bons utilisés par les bibliothèques qui ont été créés afin de limiter les échanges d'argent pour les prêts entre bibliothèques. Lorsqu'une bibliothèque universitaire prête un livre à un usager d'une autre bibliothèque, elle paye en « bons IFLA ». Chaque bibliothèque a donc son petit stock de « bons IFLA » et les échange avec d'autres BU au cours de l'année.

Les bibliothèques de l'Université de Limoges utilisent ces bons IFLA mais aucune comptabilisation n'est effectuée alors que certains établissements tiennent une comptabilité des valeurs inactives comme l'Institut Nations d'Histoire de l'Art.

II. PERSPECTIVES 2025, OBJECTIF PRIORITAIRE DE QUALITE COMPTABLE

L'année 2024 a été marquée par le passage du PGI SIFAC, version ECC de SAP, au PGI SIFAC+, version S4/HANA de SAP. Toute la comptabilité de l'exercice 2024 a été fortement impactée. Ainsi, les opérations d'inventaire n'ont pu être constatées que très tardivement, bien trop tardivement, les états financiers n'ont pu être constitués qu'à partir du 27 mars 2025.

L'année 2025 doit avoir comme objectif prioritaire la qualité comptable sur trois axes, le rattrapage des retards accumulés en 2024 (I), la poursuite et l'amplification de la fiabilisation de l'actif et des financements rattachés (II) et de développement du contrôle interne (III).

I. RATTRAPAGE DES RETARDS ACCUMULES EN 2024

1. Recouvrement

Des retards importants ont été accumulés en matière de recouvrement comme en attestent le solde des comptes de tiers 4111, 412 et 416.

L'année 2025 sera marquée par des relances automatisées des débiteurs par l'intermédiaire du progiciel, ce qui a été impossible en 2024.

Des annulations de titres sur exercices antérieurs et des admissions en non-valeur vont pouvoir être constatées, ce qui était aussi impossible en 2024.

2. Dépense

La dématérialisation devait intervenir début 2023. Elle est attendue courant 2025 ce qui devrait permettre de réduire les délais de traitement des factures reçues par le SFACT et d'améliorer la qualité comptable.

Au niveau du SFACT, il est aussi attendu une évolution applicative permettant de rapprocher les relevés d'opérations notamment du voyageur afin de ne pas avoir de soldes aussi élevés que fin 2024 aux comptes 4728 et 4011.

Les remboursements des retenues de garantie vont être accélérés pour les retenues anciennes.

3. Recettes

L'année 2024 a été marquée par le recours très important aux comptes d'attente, principalement le compte 471828, recettes à classer. Fin novembre, le solde du compte 471828 était de plus de 46 millions d'euros. Grâce à la mobilisation des agents, ce solde a nettement diminué au cours du mois de décembre après la reprise des postes non soldés pour terminer à environ 2,5 millions d'euros, ce qui est encore une valeur élevée. Une attention particulière sera portée à l'apurement de ce compte en 2025.

Par ailleurs, le passage à SIFAC+ a interrompu l'intégration automatique des relevés bancaires DFT qui fonctionnait bien avec la version antérieure du progiciel. Il est donc attendu une reprise de l'intégration automatique des relevés bancaires.

Enfin, il n'a pas été possible de comptabiliser des avoirs sur exercices antérieurs en 2024. Ces opérations sont désormais possibles. L'objectif est de résorber le retard accumulé sur les avoirs sur exercices antérieurs.

4. Base tiers

La base des tiers n'a pas connu l'amélioration attendue en 2024 du fait des traitements en urgence de validation des tiers et de la recherche de solutions aux différents problèmes de paiement qui se sont présentés tout au long de l'année.

Pourtant, des travaux ont débuté :

- Démarche de SIRETISATION des tiers : une analyse de la base des clients et des fournisseurs à l'aide de l'outil a montré que 644 clients et 1291 fournisseurs avaient des SIRET obsolètes. Ces tiers n'ont pas été exclus de la base en 2024 et devront l'être en 2025. Par ailleurs, la base SIRENE de l'INSEE doit permettre d'enrichir la base avec des données manquantes (email, téléphone, contacts), d'identifier les sociétés fermées, de récupérer des adresses de sociétés démenagées.
- Chasse aux doublons de la base : la base tiers comprend des doublons qu'il conviendrait d'isoler et de traiter individuellement.
- Fiabilisation des coordonnées bancaires : lorsqu'un établissement bancaire ferme, il faudrait isoler tous les tiers ayant cet établissement comme banque afin d'être proactifs dans la démarche de modification des coordonnées bancaires. L'agence comptable de l'Université de Limoges a été concernée par le remplacement de la banque Tarneaud par la banque SG-TARNEAUD, filiale de la banque SG. Une analyse succincte a montré que les coordonnées de la banque Tarneaud n'avaient pas disparu de la base.

Enfin, SIFAC+ a été accompagné de la création des « business partners » (BP), un BP pouvant être à la fois client et fournisseur qui a occasionné quelques confusions en début d'exercice.

II. POURSUITE ET AMPLIFICATION DE LA DEMARCHE DE FIABILISATION DE L'ACTIF

Les engagements pris pour 2024 n'ont pas pu être tenus du fait des problèmes applicatifs rencontrés, ils sont reconduits pour 2025. La démarche itérative d'amélioration continue a été suspendue durant une année.

La méthode retenue jusqu'à présent pour fiabiliser l'actif a permis de s'assurer de la présence physique des éléments de l'actif enregistrés en comptabilité avec une valeur nette comptable non nulle doit être poursuivie ou reprise sur l'ensemble des sites.

La poursuite de la fiabilisation va se faire sur deux axes en 2025 :

1 - Constatation des cessions à titre onéreux réalisées en 2024 et 2025

Comme il est devenu possible de constater les cessions réalisées en 2024, elles seront constatées le plus rapidement possible en 2025 même si le produit de ces cessions est faible.

2 - Poursuite des mises au rebut des éléments à VNC nulle

Les mises au rebut vont reprendre en 2025 pour les immobilisations totalement amorties en soumettant de nouvelles listes aux différents services ou composantes de l'Université et en les relançant en cas d'absence de réponse.

Il faut constituer une nouvelle liste. Pour donner une idée de l'ampleur du problème, fin 2024, 4038 immobilisations avaient une valeur nette comptable égale à 0 sur un total de 8870 immobilisations. Le travail d'apurement à réaliser est considérable.

3 - Travaux visant à constituer un véritable inventaire physique de toutes les immobilisations

Les inventaires des terrains et bâtiments, du matériel et des équipements informatiques et des véhicules à moteur sont déjà pleinement opérationnels. Par ailleurs, certaines composantes, unités ou départements possèdent aussi des inventaires qui leurs sont propres pour les autres immobilisations corporelles, qui peuvent être très diverses, matériels de recherche ou équipements divers par exemple.

III. DEVELOPPEMENT DU CONTROLE INTERNE COMPTABLE AU SEIN DE L'AGENCE COMPTABLE

Le guide précité indique que « les dispositifs de contrôle interne budgétaire et comptable sur l'ensemble des processus majeurs de recettes et de dépenses constitue un préalable à la mise en œuvre de la clôture, en permettant d'identifier les difficultés d'organisation de certains services au sein de l'établissement. Elle contribue à une réflexion en amont en matière d'organisation des tâches afin d'améliorer le pilotage du processus de clôture. ».

L'agence comptable suivra ces préconisations pour le contrôle interne comptable en liaison avec le référent du contrôle financier de l'Université et les différents services du côté ordonnateur.

Pour aller dans ce sens, il est prévu de reprendre la pratique des amortissements mensuels qui avait été mise en place avec SIFAC-ECC afin de fiabiliser les opérations d'inventaires et de ne pas connaître à nouveau de difficultés techniques lors de la clôture de l'exercice.

Il est aussi prévu de réaliser une clôture intermédiaire vers la fin du mois de septembre pour anticiper les difficultés qui pourraient être rencontrées en fin d'exercice. Il n'est pas envisagé de produire un compte financier hors délais en 2025. Le Guide de clôture des comptes des opérateurs de l'Etat indique : « une bonne pratique consiste en la réalisation d'arrêtés intermédiaires et/ou d'arrêtés ponctuels thématiques (sur les contrats, les immobilisations...) afin de s'assurer d'une bonne répartition des travaux et d'éviter un report sur les dernières semaines de l'exercice ».

Enfin, les points faibles lors de l'analyse de l'échelle de maturité des risques devront être améliorés. Deux exemples peuvent être cités, la documentation au niveau des fiches de procédure de contrôle du service facturier et le contrôle de supervision au niveau de l'agence comptable.

Annexe 1 : bilan au 31/12/2024 - système de base avant répartition

Université de Limoges		Système de base BILAN COMPTABLE (Avant répartition)		Date 04.04.2025 Heure 21:26:26 Page 1	
Année 2024	Page 1				
Exercice 2024	Exercice 2023				
ACTIF		Exercice 2024		Exercice 2023	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles		2 072 797,48	-1 739 545,31	343 252,17	400 566,00
Immobilisations corporelles		350 213 018,39	-141 540 200,17	218 672 818,22	218 046 423,14
Terrains		10 622 061,00		10 622 061,00	10 622 061,00
Constructions		25 782 352,82	-66 300 513,39	171 619 739,43	167 781 852,30
Installations techniques, matériels et outillage		78 328 193,11	-57 279 393,26	21 048 799,85	20 664 060,53
Collections		66 241,59	-61 653,68	4 587,91	7 638,40
Biens historiques et culturels					
Autres immobilisations corporelles		23 810 598,65	-17 898 331,04	5 912 267,61	5 460 698,97
Immobilisations mises en concession					
Immobilisations corporelles en cours		8 188 483,70		8 188 483,70	14 344 531,52
Avances et acomptes sur commandes		241 896,52		241 896,52	225 566,42
Immobilisations reçues par legs ou donation					
Immobilisations corporelles (biens vus)					
Immobilisations financières		288 479,00		288 479,00	10 464,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		351 574 295,87	-143 369 746,68	218 304 549,19	218 359 648,50
ACTIF CIRCULANT					
Stocks		29 797,37		29 797,37	24 498,28
Créances		50 503 176,18	-998 373,00	49 504 803,18	48 488 407,80
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et Commission européenne		36 074 568,56		36 074 568,56	35 453 781,56
Créances clients et comptes rattachés		13 185 846,81	-998 373,00	12 187 473,81	10 751 757,72
Créances sur les redevables (produit de la fiscalité affectée)					
Avances et acomptes versés sur commandes		16 007,00		16 007,00	11 264,00
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositif d'intervention)					
Créances sur les autres débiteurs		1 346 793,82		1 346 793,82	271 714,52
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)		312 477,77		312 477,77	469 418,45
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		50 845 551,32	-998 373,00	49 847 178,32	48 982 412,51
TRESORERIE					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		39 415 188,06		39 415 188,06	31 114 268,24
Autres					
TOTAL TRESORERIE		39 415 188,06		39 415 188,06	31 114 268,24
Régularisation		26 428,21		26 428,21	
Ecart de conversion Actif					
TOTAL GENERAL		451 845 465,30	-144 368 119,68	307 597 345,62	297 202 322,65

Université de Languedoc		Système de base BILAN COMPTABLE (Avant répartition)		Date : 31.12.2023
Année	2024			Revue : 12.01.24
Période	01.01.23			Page : 3
PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023	
FONDS PROPRES				
Financements reçus		207 285 231,25	207 285 231,25	
Financements de l'actif - Etat		157 774 970,14	157 774 970,14	
Financement de l'actif par des tiers		49 510 252,11	49 510 252,11	
Fonds propres des fondateurs				
Réserves		20 115 660,72	20 115 660,72	
Report à nouveau		12 578 243,07	12 578 243,07	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		1 308 406,98	1 308 406,98	
Provisions réglementées				
TOTAL FONDS PROPRES		324 203 335,26	324 203 335,26	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques		324 203,09	324 203,09	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		324 203,09	324 203,09	
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires				
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers				
Dettes financières et autres emprunts				
TOTAL DETTES FINANCIERES				
DETTES NON FINANCIERES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 699 513,35	5 699 513,35	
Dettes fiscales et sociales		6 465 770,10	6 465 770,10	
Avances et acomptes reçus		35 213 154,09	35 213 154,09	
Dettes correspondantes à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Autres dettes non financières		8 749 740,78	8 749 740,78	
Produits constatés d'avance		1 162 909,42	1 162 909,42	
TOTAL DETTES NON FINANCIERES		55 591 084,74	55 591 084,74	
TRESORERIE				
Autres éléments de trésorerie passive		14 052,00	14 052,00	
TOTAL TRESORERIE		14 052,00	14 052,00	
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Passif				
TOTAL GENERAL		397 227 332,63	397 227 332,63	

Annexe 2 : compte de résultat de l'exercice 2024 -système de base

Université de Limoges		Système de base		Date 30/06/2025
Année 2024		COMPTE DE RESULTAT		Revue 2025-00
Période 01 à 30				Page 1
Charges (hors taxes)		Exercice 2024	Exercice 2023	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats		48 309,25	72 574,70	
Conco marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme		22 697 031,85	22 933 015,89	
Charges de personnel		141 890 190,43	139 495 715,88	
Salaires, traitements et rémunérations divers		85 180 471,61	83 841 966,70	
Charges sociales		56 327 742,12	55 186 256,75	
Intéressement et participation				
Autres charges de personnel		481 976,70	468 492,43	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)		8 248 466,49	12 805 956,93	
Dotations aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés		12 974 786,82	12 303 311,40	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT		185 858 804,84	187 417 574,82	
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION		185 858 804,84	187 417 574,82	
CHARGES FINANCIÈRES				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		186 322,79	310 723,84	
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)		1 107 533,68	1 303 406,98	
TOTAL CHARGES		187 242 661,61	189 026 703,64	

Système de base		Date : 31/12/2023	
COMPTE DE RESULTAT		Exercice 2023	
Travaux de base	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023
Produits (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)			
Subventions pour charges de service public	137 519 418,89		136 615 308,59
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	140 010 711,00		140 341 681,00
Dotations et legs	18 111 718,16		15 018 462,78
Produits de la fiscalité affectée	11 250,00		
Produits d'actes contraires directs (ou produits directs d'activité)	1 353 396,33		1 255 162,77
Ventes de biens ou prestations de services	21 641 236,06		24 717 241,52
Autres produits de gestion	19 151 590,90		20 632 338,13
Productions stockées et immobilisées	2 443 140,05		4 080 486,18
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public	5 266,11		-1052,77
Autres produits	- 947 244,34		7 216 102,09
Reprises du financement rattaché à un actif	- 947 244,34		7 216 102,09
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)			
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	187 176 399,98		188 548 662,16
PRODUITS FINANCIERS			
Produits nets sur cessions des immobilisations financières	117 436		2 132,38
Intérêts sur créances non immobilisées	84 10		
Gains de change	133 503,57		485 21 09
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	114 761,03		483 053,43
TOTAL PRODUITS FINANCIERS			
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)			
TOTAL PRODUITS	187 176 399,98		188 548 662,16

Annexe 3 : tableau des immobilisations par catégorie

Université de Limoges		Tableau des Immobilisations				Date 01.04.2025	
Année 2024						Heure 16:19:39	
Période 001 à 014						Page 1	
Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	
		Par virement de poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de poste	Cessions / Mises au rebut		
Immobilisations incorporelles	1,869,036.56	0.00	209,760.92	0.00	0.00	2,072,797.48	
2031000 Logiciels acquis en	1,869,036.56	0.00	199,760.92	0.00	0.00	2,064,797.48	
2033000 Autres concessions et dt	0.00	0.00	8,000.00	0.00	0.00	8,000.00	
Immobilisations Corporelles	339,482,317.24	9,022,389.94	8,521,236.41	0.00	-24,158.90	351,011,753.69	
2116000 Terrains aménagés m	10,098,091.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10,098,091.00	
2115560 Terrains bâtiss- ens	398,977.00	0.00	0.00	0.00	0.00	398,977.00	
21155700 Terrains bâtiss- ens	124,983.00	0.00	0.00	0.00	0.00	124,983.00	
21315600 Construction bâtimen	176,530,700.42	0.00	0.00	0.00	0.00	176,530,700.42	
21315700 Construction bâtimen	13,563,494.91	6,399,866.90	0.00	0.00	0.00	19,963,361.81	
21315800 Construction bâtimen	539,083.35	0.00	0.00	0.00	0.00	539,083.35	
21315600 Construction agencem	3,047,024.75	0.00	0.00	0.00	0.00	3,047,024.75	
21315700 Construction agencem	34,293,345.40	2,452,436.61	895,040.05	0.00	0.00	37,830,822.06	
21315800 Construction agencem	62,255.43	0.00	0.00	0.00	0.00	62,255.43	
21511700 Installations complè	2,830,736.14	0.00	67,087.44	0.00	0.00	2,897,823.58	
21511800 Installations complè	52,395.93	0.00	0.00	0.00	0.00	52,395.93	
21511700 Installations spécif	99,813.81	0.00	0.00	0.00	0.00	99,813.81	
21511800 Installations spécif	30,857.15	0.00	0.00	0.00	0.00	30,857.15	
21517000 Matériel acquis	64,174,188.81	0.00	4,716,938.98	0.00	0.00	68,891,127.79	
21517000 Outillage acquis ITC	4,312,425.65	0.00	156,145.68	0.00	0.00	4,468,571.33	
21518000 Outillage autre	104,326.32	0.00	0.00	0.00	0.00	104,326.32	
21518000 Matériel d'enseigne	95,643.83	0.00	0.00	0.00	0.00	95,643.83	
21517000 Matériel d'enseigne	1,596,640.22	0.00	31,191.12	0.00	0.00	1,627,831.34	
21517000 Agencement s ameng	13,834.33	0.00	0.00	0.00	0.00	13,834.33	
21518000 Agencement s ameng	3,382.70	0.00	0.00	0.00	0.00	3,382.70	
21600000 Collections	69,241.59	0.00	0.00	0.00	0.00	69,241.59	
21617000 Inespil gacér, agenc	1,249,201.90	170,055.43	2,500.00	0.00	0.00	1,421,757.33	
21618000 Inespil gacér, agenc	18,806.80	0.00	0.00	0.00	0.00	18,806.80	
21617000 Matériel de prempo	805,209.62	0.00	166,944.18	0.00	0.00	972,153.80	
21617000 Matériel de bureau	76,160.96	0.00	1,887.77	0.00	0.00	78,048.73	

Université de Limoges		Tableau des Immobilisations			Date
Année	2014				Revue
Fa	001 à 014				Page
Rubriques et postes		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
			Par versement de mises à disposition/transferts	Par versement de mises au rebut/ Echange	
2100000	Matériels informatiques	44,050,906.70	1.00	0.00	44,050,906.70
2100000	Matériels informatiques	479,700.48	1.00	0.00	479,700.48
2100000	Mobiliers divers	2,000,000.00	1.00	0.00	2,000,000.00
2100000	Emballages récupérables	1,000.00	1.00	0.00	1,000.00
2100000	Matériels divers ACP	5,000,000.00	1.00	0.00	5,000,000.00
2100000	Matériels divers ACP	41,150.00	1.00	0.00	41,150.00
2100000	AV vers immo corp	225,500.00	1.00	0.00	225,500.00
Immobilisations mises en concession					
2100000	Immobilisations corporelles en cours	14,143,500.00	1.00	0.00	14,143,500.00
2100000	Immobilisations en c	14,155,500.00	1.00	0.00	14,155,500.00
2100000	Immobilisations en c	46,500.00	1.00	0.00	46,500.00
2100000	Immobilisations en c	11,400.00	1.00	0.00	11,400.00
Immobilisations reçues par leg ou donation					
Immobilisations à un compte technique (terminaison I)		203,132.32		-137,089.12	66,043.20
Participations et créances rattachées à des participations		0.00	279,600.00	0.00	279,600.00
2600000	Participations	0.00	279,600.00	0.00	279,600.00
Autres immobilisations financières		10,400.00	24,000.00	0.00	34,400.00
2700000	Autres (de 2000)	100.00	0.00	0.00	100.00
2700000	Prêts au personnel	10,300.00	24,000.00	0.00	34,300.00
TOTAL		349,810,500.00	5,000,000.00	-9,159,400.00	345,651,100.00

Annexe 4 : tableau des amortissements

Universite de Limoges		Tableau des Amortissements			Date
Année	2024				28.03.2025
Periode	001 à 014				Heure 15:03:40
Rubriques et postes		Cumules au debut de l'exercice	Augmentation (Dotations de l'exercice)	Diminution (amortissements affectés aux éléments de l'actif sortis)	Page Cumules à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles		1,478,106.96	251,438.35	0.00	1,729,545.31
20531000	Logiciels acquis ou	1,478,106.96	251,205.20	0.00	1,729,312.16
20530000	Autres concessions et dt	0.00	233.15	0.00	233.15
Immobilisations Corporelles		128,974,962.90	12,565,238.47	0.00	141,540,201.37
21106000	Terrains aménagés m	0.00	0.00	0.00	0.00
21155600	Terrains bâtis - ens	0.00	0.00	0.00	0.00
21155700	Terrains bâtis - ens	0.00	0.00	0.00	0.00
21156000	Construction bâtimen	46,447,051.42	3,546,701.11	0.00	49,993,752.53
21157000	Construction bâtimen	3,226,300.83	399,199.18	0.00	3,625,500.01
21158000	Construction bâtimen	119,355.13	10,736.48	0.00	130,131.61
21159600	Construction agencem	1,476,922.18	159,017.16	0.00	1,635,939.34
21159700	Construction agencem	9,045,343.01	1,790,699.73	0.00	10,806,042.74
21159800	Construction agencem	7,989.39	3,112.77	0.00	11,112.16
21111700	Installations complè	2,568,477.83	52,808.26	0.00	2,621,286.09
21111800	Installations complè	52,385.93	0.00	0.00	52,385.93
21131700	Installations spacia	20,633.17	19,410.90	0.00	40,044.07
21131800	Installations spacia	33,073.32	8,691.42	0.00	41,764.74
21147000	Matériel acquis	44,738,312.75	4,012,450.96	0.00	48,810,763.71
21157000	Outillage acquis TEC	3,655,963.96	292,480.98	0.00	3,958,444.94
21158000	Outillage auxil	103,651.43	372.54	0.00	104,023.97
21166000	Matériel d'enseignem	95,643.83	0.00	0.00	95,643.83
21167000	Matériel d'enseignem	1,516,797.52	30,823.44	0.00	1,547,620.96
21177000	Agencement s aména	5,260.84	1,260.81	0.00	6,521.65
21178000	Agencement s aména	339.20	339.17	0.00	677.37
21100000	Collectivités	61,603.19	350.49	0.00	61,953.68
21147000	Matériel généra, agenc	44,463.41	73,081.54	0.00	117,544.95
21148000	Matériel généra, agenc	18,806.80	0.00	0.00	18,806.80
21137000	Matériel de transport	512,488.78	83,932.25	0.00	596,421.03
21131700	Matériel de bureau s	52,433.24	7,733.66	0.00	60,176.90
21131700	Matériel informatique	8,970,076.06	1,276,776.80	0.00	10,246,852.86
21131800	Matériel informatique	479,722.48	0.00	0.00	479,722.48

Universaire de Limoges		Tableau des Amortissements		Date	Page
Année	2024			Revue	
Période	001 à 014			15/03/20	1
Rubriques et postes		Cumulés au début de l'exercice	Amortissement (Dépenses de l'exercice)	Amortissements affectés aux éléments de l'exercice	Cumulés à la fin de l'exercice
20947000	Mobilités acquises	1,437,400.41	-37,523.13	0.00	1,399,877.28
21060000	Emballages recyclables	33.73	336.80	0.00	370.53
21087000	Matérielles livrées aux	3,950,355.47	641,200.24	0.00	4,591,555.71
21093000	Matérielles livrées aux	42,151.53	0.00	0.00	42,151.53
Immobilisations, mises en concession					
Immobilisations corporelles en cours		0.00	0.00	0.00	0.00
23130000	Immobilisations en C	0.00	0.00	0.00	0.00
23150000	Immobilisations en C	0.00	0.00	0.00	0.00
23180000	Immobilisations en C	0.00	0.00	0.00	0.00
Immobilisations reçues par legs ou donation					
Immobilisations Corporelles (Bens vivants)					
Rapprochantes d'engagements					
Rapprochantes des dépenses					
Autres immobilisations financières					
TOTAL		130,453,069.36	-1,910,676.62	0.00	128,542,392.74

Annexe 5 : tableau des financements de l'actif

Université de Limoges Année 2024		Tableau des financements de l'actif				Date 01.04.2025 Heure 11:22:46 Page 1
Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Cumul à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'annulation de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ETAT	157 774 979,14	220 140,00	0,00	-4 367 790,60	0,00	153 627 328,54
Financements non rattachés à un actif	15 198 394,19	-6 325 448,50	0,00	0,00	0,00	8 873 945,69
Financements rattachés à un actif	142 576 587,95	6 545 588,50	0,00	-4 367 790,60	0,00	144 754 385,85
Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	132 272 676,38	0,00	0,00	-3 488 537,25	0,00	128 784 139,13
Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	-5 474,66	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 474,66
Financement des autres actifs	10 309 386,23	6 545 588,50	0,00	- 879 253,35	0,00	16 975 721,38
- Etat	10 309 386,23	6 545 588,50	0,00	- 879 253,35	0,00	16 975 721,38
- AUE IA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ETAT	49 510 252,11	2 582 551,03	0,00	-3 577 454,24	0,00	48 515 348,82
Financements non rattachés à un actif	18 450 316,68	2 453 212,11	0,00	0,00	0,00	20 903 528,79
- Régions	11 630 653,94	2 386 332,15	0,00	0,00	0,00	14 016 986,09
- Département	0,00	36 404,00	0,00	0,00	0,00	36 404,00
- Communes	72 750,00	-35 250,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00
- Autres collectivités	1 114 744,86	292 020,34	0,00	0,00	0,00	1 406 765,20
- Union Européenne	5 039 627,64	- 385 941,25	0,00	0,00	0,00	4 653 686,39
- Autres organismes	41 371,63	1 125,21	0,00	0,00	0,00	42 496,84

Université de Limoges		Tableau des financements de l'actif			Date	01.04.2005
Année 2004					Date	11.02.05
					Date	11.02.05
Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Cumul à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reçus suite à la cession de l'actif financier	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financier	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financier	
- Autres	551 133,41	103 333,94	0,00	0,00	0,00	719 800,37
Financements rattachés à un actif	31 059 935,43	103 333,94	-3 577 454,24	0,00	0,00	27 611 800,13
- Régions	19 578 332,46	103 333,94	-1 749 337,43	0,00	0,00	18 936 328,97
- Département	9 580 535,64	0,00	-115 333,62	0,00	0,00	9 465 202,02
- Communes	9 552,40	0,00	-1 337,43	0,00	0,00	8 214,97
- Autres collectivités	1 437 235,94	0,00	-337 333,42	0,00	0,00	1 099 902,52
- Union Européenne	1 336 621,99	0,00	-113 337,00	0,00	0,00	1 223 284,99
- Autres organismes	13 127,26	0,00	-1 341,53	0,00	0,00	11 785,73
- Autres	17 733,74	0,00	-11 333,73	0,00	0,00	5 400,01
TOTAUX	207 235 231,25	2 302 691,05	-7 945 244,64	0,00	0,00	202 142 677,45

Annexe 6 : tableau de financement I

Université de Limoges			Tableau de financement I			Date
Exercice 2024		Exercice comp. 2023				Revue
Période 001 à 014		Période comp. 01 à 16				Page
EMPLOIS		Exercice N		Exercice N-1		Exercice N-1
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	11,781,646.27	349,818,631.60	Capacité d'autofinancement de l'exercice	6,275,729.30	0.00	
Immobilisations incorporelles	186,120.92	1,886,676.56	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	25,882.00	0.00	
Immobilisations corporelles	11,291,628.35	347,921,991.04	Cessions d'immobilisations	0.00	0.00	
Immobilisations financières	303,697.00	10,564.00	Cessions ou réductions d'immobilisations financières	25,882.00	0.00	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0.00	0.00	Augmentation des capitaux propres	-1,522,576.34	268,028,271.03	
Réduction de capitaux propres	-3,097,473.20	-57,242,872.09	Augmentation de dotations	0.00	0.00	
Remboursement de dettes financières	0.00	0.00	Augmentation des autres capitaux propres	-664,103.19	268,028,271.03	
			Correction Ressources	-858,473.15	0.00	
			Augmentation des dettes financières	269,660.48	325,086.65	
TOTAL DES EMPLOIS	8,684,173.07	292,575,759.51	TOTAL DES RESSOURCES	5,048,695.44	268,354,357.63	
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	0.00	0.00	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)	3,635,477.63	24,221,401.83	

Annexe 7 : tableau de financement II

Etablissement Université			Tableau de financement II		Date
Exercice	2014	Exercice comp.	2013	Remise	10/03/12
Exercice	2014	Exercice comp.	2014	Page	1
			Exercice N	Exercice N+1	
			Revenus (1)	Dépenses (2)	solde (N+1)
VARIATIONS "EXPLOITATION"					
Variation des actifs d'exploitation :					
Stocks et en cours			3 123,44	0,00	
Avances et acomptes versés sur commandes			4 512,00	0,00	
Crances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation			3 871 234,94	0,00	
Variation des dettes d'exploitation :					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			2 311 543,00	11 000 443,00	
Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'exploitation			-131 143,23	0,00	
Correction			3 611 333,18	11 000 443,00	
TOTAL					
A. Variation nette "Exploitation" (c)					11 448 993,04
VARIATIONS "HORS EXPLOITATION"					
Variation des autres débiteurs (a)			0,00	10 000,00	
Variation des autres créditeurs (b)			0,00	911 000,00	
TOTAL			0,00	921 000,00	
B. Variation nette "Hors exploitation"					-921 000,00
TOTAL (A+B)					10 527 993,04
Besoin de l'exercice en fonds de roulement					0,00
ou					
Dépense net de fonds de roulement dans l'exercice					0,00
VARIATIONS "TRÉSORERIE"					
Variation des disponibilités			0,00	0,00	
Variation des concours bancaires courants et soldes intersticiels de banque			114 172,43	0,00	
TOTAL			114 172,43	0,00	
Variation Nette "Trésorerie" (c)					114 172,43
VARIATIONS DU FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL					
Total (A+B+C)					10 642 165,48
Emploi Net					0,00
ou					
Ressource Nette					10 642 165,48
a) V. comptes charges courantes d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non					
b) V. comptes produits courants d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non					
c) Les montants sont affectés du signe + lorsque les dépenses s'effectuent sur les services et du signe - dans le cas contraire					
d) V. compte valeurs mobilières de placement					

Annexe 8 : tableaux d'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

Université de Limoges		Evolution de la situation patrimoniale en droit constaté - tableau 1		Date 20.03.2025
Exercice	2024			Heure 11:04:18
Période	001 à 014			Page 1
EMPLOIS		Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	6 275 729,30
Investissements		11 757 349,24	Financement de l'actif par l'état	6 200 422,71
Réduction de capitaux propres		6 436 321,50	Financement de l'actif par des tiers autres que l'état	6 790 536,99
Remboursement de dettes financières		42 346,66	Augmentation des dettes financières	91 500,00
Correction		837 149,23		
TOTAL DES EMPLOIS		19 073 626,63	TOTAL DES RESSOURCES	15 436 189,00
Apport au fonds de roulement			Prélèvement sur fonds de roulement	3 635 477,63

N.B. la répartition des différentes catégories de produits a été faite différemment en page 6.

Evolution de la situation patrimoniale en droit constaté - tableau 2		Date	Montant
Exercice	Page		
Exercice	Page		
RUBRIQUES		Montants	
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT ou PRELEVEMENT			1 000 000,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)			1 000 000,00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT ou PRELEVEMENT			1 000 000,00
Niveau du FONDS DE ROULEMENT			1 000 000,00
Niveau du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT			1 000 000,00
Niveau de la trésorerie			1 000 000,00

Annexe 9 : tableau des provisions

Université de Limoges		Tableau des Provisions				Date	07.04.2025
Année	2024					Heure	10:16:11
Période	01 à 015					Page	1
Rubriques		Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées							
Provisions pour risques et charges		326,086.65	269,660.48	-221,007.14	374,739.99		
15110000 Provisions pour litiges		86,500.00	166,500.00	-75,000.00	178,000.00		
15160000 Provisions pour perte sur contrat		239,586.65	17,256.91	-60,503.57	196,739.99		
Provisions pour dépréciation							
TOTAL		326,086.65	269,660.48	-221,007.14	374,739.99		

Annexe 10 : tableau des dépréciations

Université de Limoges		Tableau des dépréciations				Date	28.03.2025
Année	2024					Heure	16:05:01
Domaine	à					Page	1
Rubriques et Postes		Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice		
Dépréciations des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépréciations des stocks en cours		0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépréciations des comptes de tiers		838 263,00	268 151,00	- 110 041,00	996 373,00		
Dépréciations des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépréciations		838 263,00	268 151,00	- 110 041,00	996 373,00		

Annexe 11 : tableau des échéances des créances et des dettes

Université de Limoges		Echéances des Créances et Dettes à la clôture d'exercice				Date 08.04.2025	
Année 2024						Heure 17:33:11	
Période 001 à 014						Page 1	
CREANCES	Montant net au bilan	Degré de liquidité de l'actif		DETTE	Montant net au bilan	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins un an	Echéances à plus un an			Ech. à moins un an	Ech. à plus un an
Créances de l'actif immobilise:							
Créances rattachées à des participations	279,600.00	279,600.00		Impôts et dettes rattachés divers	0.00		0.00
Prêts	9,779.00	9,779.00		Créances rattachées à des participations et autres	-5,733,686.85	-5,733,686.85	
Autres créances immobilisées	100.00			Autres dettes fiscales et sociales	-5,605.17	-5,605.17	
Créances de l'actif circulant:							
Créances ventes	13,111,563.77	13,111,563.77		Autres valeurs immobilisées et autres rattachées	-800,775.72	-800,775.72	
Créances diverses	37,103,233.41	37,103,233.41		Créances diverses	-62,079,258.05	-62,079,258.05	
Charges constatées d'avance	312,477.77	312,477.77		Charges constatées d'avance	-1,193,520.42	-1,193,520.42	
TOTAL	50,503,276.18	50,503,276.18		TOTAL	-69,812,846.21		